

SUR INSTRUCTION DU PRÉSIDENT TEBBOUNE SAYOUD INCARNE LE SOUTIEN DE L'ÉTAT AUX SINISTRÉS DES INCENDIES

Page 08



CAP Dz

QUOTIDIEN D'INFORMATION

SUITE À L'HOMMAGE PRÉSIDENTIEL La Protection civile salue le message de reconnaissance de Tebboune

Page 10

CONSEIL ÉCONOMIQUE
ET SOCIAL DES NATIONS UNIES



L'AMBASSADEUR AMAR BENDJAMA ÉLU À L'UNANIMITÉ PRÉSIDENT

Page 09

SERVICE D'HYGIÈNE DE LA COMMUNE D'ORAN



PLUS DE 400 VÉHICULES RÉFORMÉS CÉDÉS AVANT LE RENOUELEMENT DE LA FLOTTE

Page 04

FLN



LA TENTATIVE DE DESTITUTION DU MOUHAFEDH CHEIKH BOUCHIKHI ÉCHOUÉ

Page 04

ENTRE RECONNAISSANCE ET MODERNISATION



LE 64E ANNIVERSAIRE DE LA POLICE ALGÉRIENNE CÉLÉBRÉ À ORAN

Page 05

CHU D'ORAN



À 59 ANS, UNE EMPLOYÉE DÉCROCHE SON BACCALURÉAT ET DEVIENT UN SYMBOLE DE PERSÉVÉRANCE

Page 05



DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE L'APW D'ORAN UN CAP FINANCIER DE 26,8 MILLIARDS DE DINARS POUR SOUTENIR LES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT

Page 02

DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE L'APW D'ORAN

Un cap financier de 26,8 milliards de dinars pour soutenir les priorités de développement

**Meriem B**

L'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Oran a validé, jeudi, le projet de budget supplémentaire de l'exercice 2026, portant les crédits mobilisés à 26,845 milliards de dinars. Au-delà de son caractère comptable, cette délibération traduit la volonté des pouvoirs publics de conforter les programmes de développement local tout en assurant la continuité des missions de service public.

Les travaux de cette deuxième session ordinaire de l'année ont également été l'occasion d'examiner le compte administratif de l'exercice 2025 et de faire le point sur plusieurs préoccupations citoyennes soulevées par les élus.

La séance s'est déroulée sous la présidence de Mohamed Chelabi, président de l'APW, en présence du wali d'Oran, Brahim Ouchene, des chefs de daïras, des présidents des Assemblées populaires communales, des responsables de l'exécutif de wilaya, des élus

ainsi que des représentants de la famille révolutionnaire.

Dans son intervention d'ouverture, le wali a dressé un état des lieux des actions engagées à travers la wilaya, mettant en exergue les projets réalisés et ceux en cours dans plusieurs secteurs stratégiques. Il a souligné que la dynamique de développement engagée repose sur une coopération étroite entre l'exécutif et l'Assemblée populaire de wilaya, saluant l'apport des élus dans le suivi des programmes publics et dans la remontée des préoccupations des citoyens.

Point central de cette session, le budget supplémentaire 2026 a été adopté à la majorité.

Il s'élève précisément à 26.845.014.920,45 dinars, répartis entre 13.322.648.548,27 dinars dédiés au fonctionnement des institutions et des services publics, et 13.522.366.372,18 dinars consacrés aux opérations d'équipement et d'investissement. Cette répartition illustre le choix de maintenir un équilibre entre les besoins de gestion courante et la poursuite des projets structurants destinés à améliorer le cadre de vie des habitants et à renforcer les infrastructures de la wilaya.

Les membres de l'Assemblée ont également procédé à l'examen du compte administratif de l'exercice 2025, document qui retrace l'exécution des dépenses et des recettes de la wilaya et constitue un indicateur

essentiel de la gestion financière des collectivités territoriales.

La session a pris une dimension plus politique lors du débat consacré aux questions diverses.

Les élus ont relayé de nombreuses doléances exprimées par les citoyens de plusieurs communes, notamment en matière de logement, d'éducation, d'aménagement urbain et de transport. Autant de dossiers qui continuent de figurer parmi les priorités de l'action publique locale.

En réponse, le wali et les membres de l'exécutif ont apporté des précisions sur l'état d'avancement des projets concernés, détaillant les mesures déjà engagées et les perspectives retenues pour accélérer la prise en charge des préoccupations exprimées.

Au terme de cette session, les élus ont ainsi non seulement validé un important outil de programmation budgétaire, mais également réaffirmé le rôle de l'Assemblée populaire de wilaya comme espace d'évaluation de l'action publique et de dialogue entre l'administration et les représentants des citoyens.

Dans un contexte marqué par l'accélération des projets de développement à Oran, l'adoption de ce budget supplémentaire constitue un levier financier appelé à accompagner les investissements programmés et à renforcer l'efficacité des services publics au bénéfice de la population.

À L'APPROCHE DE LA FIN DU MANDAT DES ÉLUS LOCAUX

Ouchène fustige la gestion de certaines APC

H. Nassira

À l'approche de la fin du mandat des assemblées populaires communales et de wilaya, le débat sur la qualité de la gouvernance locale s'invite déjà au cœur des préoccupations. Jeudi, lors des travaux de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Oran, le wali Brahim Ouchene a livré une évaluation sans détour de la gestion de plusieurs communes, mettant en avant la nécessité d'un recentrage de l'action publique sur les attentes concrètes des citoyens et d'une plus grande responsabilité des élus locaux.

L'intervention du chef de l'exécutif est intervenue en réponse à un membre de l'APW qui faisait remarquer que « le citoyen ordinaire place souvent ses espoirs dans le wali, alors même que des élus locaux sont investis de cette mission ». Une observation qui a conduit le wali à rappeler que les présidents des Assemblées populaires communales (P/APC), ainsi que les élus locaux, demeurent les premiers responsables de la prise en charge des préoccupations quotidiennes de la population. Ils sont, a-t-il souligné, appelés à maintenir un dialogue permanent avec les habitants afin d'identifier les besoins réels et de les traduire en projets de développement répondant aux priorités du terrain.

Tout en rappelant que les communes ont bénéficié d'importants concours financiers de l'État, Brahim Ouchene a regretté que certaines assemblées locales orientent encore leurs budgets vers des opérations qu'il considère comme non prio-

ritaires. Il a cité, à titre d'exemple, la réalisation d'espaces verts ou de jardins publics alors que des quartiers continuent de souffrir de défaillances en matière d'assainissement, de dégradation de la voirie ou d'insuffisances de l'éclairage public. Il a également évoqué des projets d'éclairage implantés dans des zones éloignées des agglomérations, estimant que de telles décisions traduisent un décalage entre les choix d'investissement et les besoins réels des citoyens.

Le wali n'a pas caché son insatisfaction face au fonctionnement de certaines Assemblées populaires communales, indiquant que les services de la wilaya sont parfois contraints d'intervenir pour corriger des dysfonctionnements qui auraient dû être pris en charge au niveau local. Il a également évoqué les nombreuses procédures judiciaires visant des élus, estimant que cette situation interpelle sur la qualité de la gestion communale et sur le sens des responsabilités qui doit prévaloir dans l'exercice des mandats électifs.

À cet égard, il a estimé que le premier levier du changement réside dans le choix des électeurs, appelés, lors des prochaines échéances locales, à désigner des représentants capables d'assurer une gestion efficace, rigoureuse et d'avantage tournée vers l'intérêt général.

Le chef de l'exécutif a, en outre, rappelé que le président d'une APC demeure l' élu le plus proche des citoyens, d'avantage qu'un député ou un sénateur, en raison des compétences que lui confère la loi en matière de gestion des affaires communales. Selon lui, les communes disposent de toute la latitude nécessaire pour identifier les opérations prioritaires,



tandis que les services de la wilaya veillent à mobiliser les financements nécessaires, sans imposer de programmes qui ne correspondraient pas aux réalités locales.

Réaffirmant sa conception d'une gouvernance fondée sur la coordination et la complémentarité des institutions, Brahim Ouchene a enfin souligné que la mise en œuvre du programme du gouvernement repose sur un travail collectif permanent. Dans cette optique, il a indiqué que deux réunions de coordination sont organisées chaque semaine, les mardis et les jeudis, afin d'assurer un suivi régulier des projets de développement et d'améliorer la concertation entre les différents intervenants. Selon lui, seule une action publique cohérente, articulée autour des véritables priorités des citoyens, est en mesure de renforcer l'efficacité de la gestion locale et de restaurer la confiance entre les administrés et leurs représentants.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlif

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: L'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

POLITIQUE DE L'HABITAT À ORAN

Un nouveau programme de 524 logements pour poursuivre le relogement des familles des immeubles vétustes

H. N

La wilaya d'Oran vient de bénéficier d'un nouveau programme de 524 logements destiné à accélérer les opérations de relogement des familles occupant des immeubles anciens, notamment dans le quartier historique de Sidi El Houari. L'annonce a été faite par le wali d'Oran, Brahim Ouchene, qui a réaffirmé la volonté des pouvoirs publics de poursuivre la résorption de l'habitat menaçant ruine tout en veillant à une gestion plus rigoureuse des dispositifs d'attribution des logements.

S'exprimant sur le dossier de l'habitat, le chef de l'exécutif a tenu à préciser les critères qui président à l'affectation des différents programmes de logement. Il a souligné que les priorités sont définies en fonction de la vulnérabilité des demandeurs, avec une attention particulière accordée aux familles vivant dans des conditions d'exiguïté, partageant un même logement avec plusieurs ménages ou occupant des immeubles classés en

« zone rouge » en raison des risques qu'ils présentent pour la sécurité de leurs habitants.

Le wali a rappelé que les programmes de logement public locatif et de logement promotionnel aidé sont destinés aux catégories qui remplissent les conditions réglementaires, insistant sur le fait que les occupants de constructions précaires ne sont pas automatiquement prioritaires au détriment des familles confrontées à des situations de danger avéré dans des bâtisses vétustes. Il a, à cet égard, mis en avant les efforts consentis par l'État à travers la réalisation de nouvelles opérations de logements, en particulier dans la formule du logement social.

Évoquant les campagnes de relogement des occupants d'habitations illicites, Brahim Ouchene a indiqué que les dossiers font désormais l'objet d'un contrôle approfondi grâce au fichier national du logement. Cette procédure permet d'identifier les personnes ayant déjà bénéficié d'un logement ou d'une

aide publique, y compris celles originaires d'autres wilayas, lesquelles sont systématiquement exclues des listes des bénéficiaires après vérification.

Le responsable a également reconnu que le relogement des habitants des immeubles anciens demeure l'un des dossiers les plus complexes à traiter. La coexistence, au sein d'un même bâtiment, de propriétaires, de locataires et de commerces complique considérablement les procédures administratives et juridiques. Une situation qui impose un examen minutieux de chaque cas afin de concilier les impératifs de sécurité des occupants avec le respect des droits de l'ensemble des parties concernées.

Avec ce nouveau contingent de 524 logements, la wilaya entend ainsi poursuivre son programme de relogement des familles vivant dans des bâtisses dégradées, notamment à Sidi El Houari, où la sauvegarde du patrimoine bâti demeure étroitement liée à la mise à l'abri des habitants exposés aux risques d'effondrement.

POLÉMIQUE AUTOUR DE LA FERMETURE D'UNE BOULANGERIE À ARZEW

Le wali d'Oran diligente une enquête sur une mise sous scellés contestée



Habib Benaouda

Le wali de la wilaya d'Oran, Brahim Ouchene, a ordonné l'ouverture d'une enquête administrative afin de faire toute la lumière sur les circonstances ayant conduit à la fermeture d'une boulangerie dans la commune d'Arzew, mise sous scellés à la cire rouge. Cette décision intervient après les révélations de deux membres de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), qui ont publiquement dénoncé une procédure qu'ils jugent non conforme aux dispositions légales en vigueur.

Selon les premières informations, le chef de l'exécutif de wilaya a instruit les services concernés de réunir l'ensemble des rapports, procès-verbaux et pièces administratives liés à cette affaire. L'objectif est de vérifier la régularité de la décision de fermeture, d'en identifier l'autorité à l'origine et d'établir, le cas échéant, les responsabilités.

Le recours à la mise sous scellés constitue, en effet, une mesure administrative strictement encadrée par la réglementation. La fermeture d'un établissement commercial ne peut être prononcée qu'au terme d'une procédure définie par les textes en vigueur, laquelle prévoit notamment la constatation de l'infraction par des agents légalement habilités, l'établissement d'un procès-verbal en bonne et due forme, puis la prise d'une décision motivée par l'autorité compétente. Cette décision doit être notifiée à l'exploitant, qui conserve le droit de la contester devant les juridictions compétentes. L'apposition des scellés ne peut intervenir qu'en exécution d'une décision régulièrement prise et vise exclusivement à garantir l'effectivité de la mesure de fermeture pendant toute sa durée.

L'affaire a rapidement suscité de vives réactions au sein des milieux politiques et associatifs locaux. Plusieurs élus ont réclamé que toute la lumière soit faite sur les circonstances de cette fermeture, estimant que toute éventuelle entorse à la légalité ou tout abus de pouvoir devrait donner lieu à l'engagement des responsabilités conformément aux dispositions de la loi. Ils ont, par ailleurs, rappelé que le respect des procédures administratives constitue une garantie essentielle de l'État de droit.

L'ouverture de cette enquête s'inscrit dans la dynamique engagée par le wali d'Oran pour renforcer le contrôle de l'action des administrations locales et veiller au strict respect de la légalité dans le traitement des dossiers administratifs. Au cours des derniers mois, plusieurs interventions ont ainsi été initiées pour corriger des dysfonctionnements relevés dans la gestion de certaines affaires relevant des collectivités locales.

Les conclusions de l'enquête devraient permettre d'établir si la décision de fermeture et la mise sous scellés ont été exécutées dans le respect des prescriptions légales et réglementaires, et de déterminer les responsabilités si des irrégularités venaient à être constatées.

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Feu vert pour la réhabilitation de la route reliant Sidi Ben Yebka à la RN11

H. N

Le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base a donné son accord pour l'inscription du projet de réhabilitation de la route reliant la commune de Sidi Ben Yebka à la Route nationale n°11 sur un linéaire de cinq kilomètres. Les travaux, dont le lancement est attendu prochainement, visent à mettre un terme aux difficultés de circulation sur cet axe fortement dégradé, notamment pour les usagers empruntant la voie menant aux carrières.

Intervenant lors des travaux de la deuxième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Oran, le directeur des Travaux publics et des Infrastructures de base a rappelé que la RN11 constitue l'un des principaux axes routiers de la wilaya. Cette route relie les limites de la commune de Kristel jusqu'à Arzew, mais le tronçon desservant Sidi Ben Yebka présente un état de dégradation avancé, marqué par de nombreuses fissures et affaissements, nécessitant une intervention urgente pour sa réhabilitation et sa remise en état.

Le même responsable a indiqué qu'au titre de l'exercice 2026, et après plusieurs années de demandes, plusieurs opérations ont



été inscrites dans le cadre du programme centralisé consacré aux routes de wilaya. Des enveloppes financières ont ainsi été mobilisées pour la réhabilitation des chemins de wilaya n°35 et n°83, ainsi que de la route d'Es-senia

Concernant les interrogations soulevées par les élus de l'APW au sujet de la qualité des travaux actuellement réalisés sur la RN11, le directeur des Travaux publics a précisé que le contrôle technique et le suivi de leur conformité relèvent des prérogatives du bureau de contrôle habilité.

Il est également revenu sur le vaste projet de réhabilitation de la RN11 jusqu'aux limites de la wilaya de Mostaganem, inscrit lui aussi au programme centralisé de 2026. Ce chantier porte sur un linéaire de 19 kilomètres et a été lancé il y a trois mois. La première tranche, d'une longueur de cinq kilomètres, est achevée à 100 %, tandis que la deuxième affiche un taux d'avancement de 50 %. Quant à la troisième tranche, reliant les localités d'Ain El Bia, Chehairia et Bethioua, les travaux ont officiellement débuté le 1er juillet en cours.

SERVICE D'HYGIÈNE DE LA COMMUNE D'ORAN

Plus de 400 véhicules réformés cédés avant le renouvellement de la flotte

**Habib B**

La commune d'Oran vient de franchir un cap important dans la restructuration de son service de l'hygiène et de l'assainissement. Après plus de deux décennies de blocage, elle a réussi à libérer son parc de centaines de véhicules et de camions réformés, une opération qui ouvre la voie au renouvellement de la flotte dédiée à la collecte des déchets et à l'amélioration des prestations de propreté urbaine.

Longtemps resté sans solution, ce dossier a été débloqué au terme d'un travail administratif et juridique de près de trois

ans. Une commission chargée de la réforme des biens communaux a procédé à l'identification des véhicules définitivement hors d'usage et à la constitution des dossiers réglementaires nécessaires. Après leur approbation par les élus de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Oran, les engins ont été proposés à la vente aux enchères publiques, en coordination avec la Direction des domaines de l'État.

L'opération s'est révélée concluante. Sur les 45 lots mis en adjudication, 40 ont été cédés, représentant plus de 400 véhicules et camions sur un total de 467 unités immobilisées depuis des années dans l'enceinte du parc communal. Les quelques

lots restants devraient être proposés lors d'une prochaine vente aux enchères.

Au-delà de son aspect financier, cette initiative met fin à une situation qui pénalisait le fonctionnement du service public. Les véhicules réformés occupaient des espaces stratégiques sans aucune utilité opérationnelle, compliquant la gestion des infrastructures et retardant le renouvellement d'un parc devenu largement insuffisant face aux besoins d'une métropole en constante expansion.

Les recettes issues de cette vente permettront désormais à la commune d'engager, dans les prochains jours, l'acquisition de nouveaux camions et véhicules spécialisés. L'objectif est de renforcer les capacités d'intervention des équipes de nettoyage, d'optimiser la collecte des déchets ménagers et d'améliorer durablement la qualité des services rendus aux habitants. Cette opération s'inscrit dans une stratégie plus large de modernisation des moyens d'intervention de la commune. En se délestant d'un matériel vétuste devenu coûteux et inadapté, la municipalité entend doter le service de l'hygiène d'équipements modernes, capables de répondre aux exigences croissantes liées à l'évolution urbaine et à l'augmentation continue des volumes de déchets. Pour les observateurs, la clôture de ce dossier, resté en souffrance pendant plus de vingt ans, constitue bien plus qu'une simple opération de réforme du patrimoine communal. Elle marque le lancement d'un nouveau cycle de modernisation de la gestion municipale, avec pour ambition de renforcer l'efficacité du service public et d'améliorer le cadre de vie des Oranais.

CLÔTURE DE L'ANNÉE
UNIVERSITAIRE 2025-
2026 À L'USTO-MB

La Faculté de chimie célèbre une nouvelle promotion de diplômés

Djamila M

La Faculté de chimie de l'Université des sciences et de la technologie Mohamed-Boudiaf d'Oran (USTO-MB) a clôturé l'année universitaire 2025-2026 par la sortie officielle d'une nouvelle promotion de diplômés, consacrant ainsi plusieurs années de formation, d'efforts et de réussite académique. Au-delà de son caractère symbolique, cette cérémonie a mis en lumière la vocation de l'établissement à former des compétences scientifiques capables de répondre aux défis du développement, de l'innovation et de la recherche.

Organisée en présence des responsables de la faculté, des enseignants, des étudiants et de leurs familles, la cérémonie a également été marquée par la distinction des meilleurs éléments de la promotion. Seize étudiants ont été récompensés pour l'excellence de leurs résultats, dont six titulaires d'une licence et dix diplômés de master. Une reconnaissance qui illustre la volonté de la faculté d'encourager la culture de l'excellence et du mérite, considérée comme un moteur essentiel de la performance universitaire et de la production du savoir. Dans son allocution, le doyen de la Faculté de chimie, le professeur Abdelaziz Bendraoua, a souligné que cette nouvelle promotion est l'aboutissement d'un travail collectif mobilisant enseignants, étudiants et personnels administratifs. Il a rappelé que la mission de l'université dépasse aujourd'hui la simple transmission des connaissances pour s'étendre à la formation de profils compétents, créatifs et capables de s'adapter aux profondes mutations scientifiques et technologiques.

Le responsable a également mis en avant les efforts engagés par la faculté pour moderniser ses programmes pédagogiques, renforcer la qualité de l'enseignement et développer un environnement propice à la recherche, à l'innovation et à l'émergence de projets scientifiques portés par les étudiants. Selon lui, la formation universitaire doit désormais concilier excellence académique, maîtrise des compétences pratiques et ouverture sur les besoins du monde socio-économique. S'adressant aux nouveaux diplômés, le professeur Bendraoua les a invités à considérer l'obtention de leur diplôme comme le début d'un nouveau parcours fondé sur l'apprentissage continu, le perfectionnement des compétences et l'engagement professionnel. Il les a exhortés à faire preuve de responsabilité, de rigueur et d'éthique afin de mettre leur savoir au service du développement national.

L'un des moments les plus marquants de la cérémonie a été l'intervention d'un représentant des diplômés, qui a prononcé un discours en anglais au nom de sa promotion. Il y a exprimé la fierté de ses camarades d'avoir étudié au sein de la Faculté de chimie, tout en rendant hommage aux enseignants pour leur accompagnement et leur engagement tout au long du cursus universitaire. À travers cette nouvelle promotion, la Faculté de chimie de l'USTO-MB confirme son rôle d'établissement de référence dans la formation de cadres hautement qualifiés, appelés à contribuer au développement de la recherche scientifique, à l'innovation technologique et à la valorisation du capital humain, véritable levier du développement durable et de la compétitivité nationale.

FLN

La tentative de destitution du mouhafedh Cheikh Bouchikhi échoue

**Habib Benaouda**

Les remous qui secouent la mouhafadha du Front de libération nationale (FLN) à Oran n'ont finalement pas débouché sur le changement de direction escompté par une partie des membres du bureau. Une initiative visant à écarter le mouhafedh, Cheikh Bouchikhi, s'est soldée par un échec, la majorité des responsables de la structure locale continuant à lui renouveler leur confiance.

Selon des informations concordantes émanant des instances du parti, cinq membres du bureau de la mouhafadha ont tenté de provoquer le départ du responsable local. Une démarche qui n'a cependant pas trouvé l'écho attendu, le rapport de force interne demeurant favorable au mouhafedh en exercice. Le bureau serait aujourd'hui partagé entre six membres soutenant le maintien de Cheikh Bouchikhi et cinq autres favorables à son remplacement, consacrant ainsi une majorité, certes étroite, mais suffisante pour conforter sa position.

Cette situation s'appuie également sur la légitimité que lui confère son élection à la tête de la mouhafadha. Le 13 décembre dernier, Cheikh Bouchikhi avait été désigné par l'Assemblée générale du parti avec 153 voix, tout en bénéficiant du soutien de la majorité des qasmas de la wilaya. Un résultat qui lui avait assuré un mandat clair pour conduire les affaires de la structure durant l'actuelle mandature.

Les mêmes sources indiquent que la majorité des membres du Comité central du FLN relevant de la wilaya d'Oran continuent, eux aussi, d'apporter leur soutien au mouhafedh. Pour ces responsa-

bles, la priorité demeure la préservation de la stabilité organique du parti, dans un contexte marqué par la préparation des prochaines échéances électorales locales, où la cohésion interne est perçue comme un facteur déterminant.

Les observateurs de la vie partisane estiment que la multiplication des rivalités internes risque d'affaiblir davantage le FLN dans une wilaya où le parti dispose pourtant d'un important potentiel militant. Ils rappellent que les divisions enregistrées lors des dernières élections législatives avaient déjà pesé sur la campagne électorale et sur la mobilisation des militants, avec des répercussions directes sur les résultats obtenus.

Dans ce contexte, de nombreuses voix au sein du parti plaident pour un retour à l'apaisement et au dialogue, dans le respect des mécanismes démocratiques et des textes organiques qui régissent le fonctionnement du FLN. Pour ces cadres et militants, l'heure est désormais au rassemblement plutôt qu'aux querelles internes, afin d'aborder les prochaines élections locales avec une organisation unie, capable de remobiliser sa base et de renouer avec les attentes de son électorat.

ENTRE RECONNAISSANCE ET MODERNISATION

Le 64e anniversaire de la Police algérienne célébré à Oran

Toufik K

Au-delà de son caractère commémoratif, la célébration du 64e anniversaire de la Police algérienne, organisée jeudi à Oran, a constitué un moment de reconnaissance envers les femmes et les hommes de la Sûreté nationale, mais aussi une illustration de la transformation que connaît cette institution appelée à concilier efficacité opérationnelle, proximité avec le citoyen et transition numérique.

Placée sous le slogan « Une préparation opérationnelle à l'empreinte numérique », la cérémonie s'est déroulée au siège de l'Unité républicaine de maintien de l'ordre de Dar El Beïda, sous la présidence du wali d'Oran, Brahim Ouchene. L'événement a réuni le président de l'Assemblée populaire de wilaya, le directeur régional de la Sûreté nationale pour la région Ouest, le chef de la Sûreté de wilaya, les membres de la commission de sécurité, des représentants de la famille judiciaire, ainsi que des cadres et des

retraités de la Police algérienne.

Cette célébration a offert l'occasion de mettre en lumière le rôle central de la Police algérienne dans la préservation de l'ordre public, la protection des personnes et des biens et l'accompagnement des profondes mutations que connaît le pays. Le thème retenu cette année traduit la volonté de l'institution de renforcer ses capacités opérationnelles en s'appuyant sur les outils numériques et les nouvelles technologies, désormais au cœur de la modernisation des services de sécurité. L'un des temps forts de la cérémonie a été la remise des nouveaux grades aux fonctionnaires de police promus au titre de cette année. Ces promotions, synonymes de reconnaissance professionnelle, sont venues récompenser le mérite, la compétence et l'engagement de personnels appelés à assumer des responsabilités croissantes au sein de l'institution.

Les festivités ont également été marquées par la distinction de plusieurs policiers ayant obtenu des résultats remarquables dans différentes compétitions

sportives. Une manière de saluer les performances individuelles et collectives qui reflètent les valeurs de discipline, d'endurance, de cohésion et de dépassement de soi cultivées au sein de la Sûreté nationale. Dans une atmosphère empreinte d'émotion, plusieurs enfants de la famille de la Police algérienne ayant brillamment réussi l'examen du baccalauréat ont, eux aussi, été honorés. Ce geste symbolique témoigne de l'intérêt accordé à l'excellence scolaire et à la valorisation des efforts des familles des personnels de la Sûreté nationale. À travers cette célébration, la Police algérienne a renouvelé son engagement à poursuivre sa modernisation et à adapter ses modes d'action aux nouveaux défis sécuritaires, tout en restant attachée aux valeurs de professionnalisme, de proximité et de service public qui constituent le socle de son action depuis soixante-quatre ans. Une cérémonie qui aura ainsi mis en évidence la volonté de l'institution de conjuguer fidélité à son héritage et résolue ouverture vers l'avenir.

EXPLOITATION ILLÉGALE DES PLAGES

Les fraudeurs changent de méthode, les contrôles se renforcent à Aïn El-Turck

Meriem B

La lutte contre l'exploitation illégale des plages se poursuit sur le littoral oranais, où les services de sécurité multiplient les opérations de contrôle afin de garantir le libre accès des citoyens aux espaces balnéaires. Une nouvelle intervention menée jeudi soir à Aïn El-Turck a permis de mettre au jour une tentative de contournement des dispositifs de surveillance, sans pour autant échapper à la vigilance des autorités. Agissant en application des instructions du wali d'Oran, Brahim Ouchene, la brigade mobile de la police judiciaire de la Sûreté de daïra, appuyée par le président de l'Assemblée populaire communale d'Aïn El-Turck, a procédé à une vaste opération de

contrôle ciblant l'occupation illicite des plages. Le bilan fait état de la saisie de 57 chaises, 20 tables et 27 parasols, matériel utilisé dans le cadre d'une activité d'exploitation non autorisée du domaine public maritime. Trois personnes soupçonnées d'être impliquées dans cette pratique ont été interpellées puis conduites au siège de la Sûreté de daïra, où les procédures judiciaires ont été engagées à leur rencontre. L'opération a également permis de mettre en évidence une nouvelle stratégie adoptée par certains exploitants clandestins. Selon les autorités, ces derniers avaient modifié la nature des équipements utilisés afin de les faire passer pour des effets appartenant aux estivants, dans l'espoir de tromper les équipes de contrôle et d'éviter les saisies. Une manœuvre

qui n'a toutefois pas résisté aux vérifications effectuées sur le terrain.

Cette intervention s'inscrit dans la continuité des actions engagées depuis le début de la saison estivale pour mettre un terme aux formes de privatisation illégale des plages. À travers ces opérations répétées, les pouvoirs publics entendent faire respecter la réglementation, préserver le caractère public et gratuit du littoral et garantir aux vacanciers des conditions d'accès conformes au principe d'égalité d'usage des espaces balnéaires. Cette nouvelle action confirme ainsi la volonté des autorités locales de maintenir une pression constante sur les réseaux d'exploitation illicite des plages et de renforcer les contrôles face à l'évolution des méthodes employées pour contourner la loi.

OCCUPATION ILLICITE DU DOMAINE PUBLIC

Bir El Djir poursuit ses opérations de libération des trottoirs

S Hadjar

La lutte contre l'occupation illicite des espaces publics se poursuit dans la wilaya d'Oran. À Bir El Djir, les autorités locales ont lancé une nouvelle opération d'envergure visant à rétablir l'ordre sur la voie publique, en ciblant les installations anarchiques et les activités commerciales informelles qui empiètent sur les trottoirs.

L'intervention, conduite au niveau de la délégation communale de Yasmine, sur le boulevard El Oyssoud (boulevard des Lions), a mobilisé les services de la commune en coordination avec les éléments de la Sûreté nationale. Elle a permis de libérer plusieurs portions de trottoirs occupées illégalement et de restituer aux piétons un espace de circulation devenu difficilement praticable, particulièrement en cette période estivale marquée par une

forte affluence.

Cette action s'inscrit dans une dynamique plus large de réorganisation de l'espace urbain impulsée par le wali d'Oran, Brahim Ouchene. Les instructions données aux collectivités locales visent à renforcer la lutte contre les différentes formes d'occupation abusive du domaine public, considérées comme l'une des principales sources de désordre dans les centres urbains. Au-delà de son caractère ponctuel, l'opération traduit la volonté des pouvoirs publics d'instaurer une meilleure discipline urbaine. L'objectif est de mettre un terme aux pratiques qui dénaturent le paysage de la ville, entravent les déplacements des citoyens et compromettent la sécurité des usagers, contraints, dans de nombreux cas, d'emprunter la chaussée faute de trottoirs accessibles.

Les autorités locales soulignent que la préservation des espaces publics constitue

désormais une priorité de gestion. À ce titre, les campagnes de contrôle et de libération des trottoirs devraient être étendues à d'autres quartiers de Bir El Djir ainsi qu'à plusieurs communes de la wilaya, avec une vigilance accrue à l'égard des occupations illicites et du commerce informel.

En multipliant ce type d'interventions, les pouvoirs publics entendent inscrire durablement la reconquête du domaine public dans leur politique d'amélioration du cadre de vie, en conciliant impératifs de sécurité, respect de la réglementation et valorisation de l'environnement urbain. Cette démarche traduit également la volonté des autorités de restaurer l'autorité de la puissance publique face aux atteintes répétées au patrimoine collectif, tout en réaffirmant le droit des citoyens à évoluer dans un espace public accessible, ordonné et sécurisé.

CHU D'ORAN

À 59 ans, une employée décroche son baccalauréat et devient un symbole de persévérance



Sarah M

Au Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran, la réussite de Mme Ben Ghofour Chahrazed dépasse largement le cadre d'un simple succès scolaire. À 59 ans, cette employée de l'établissement vient de décrocher son baccalauréat, offrant une éclatante démonstration que la volonté d'apprendre et de se dépasser ne connaît ni limite d'âge ni contrainte professionnelle.

Pour saluer cet accomplissement, la Direction des activités médicales et paramédicales a organisé une cérémonie de distinction en son honneur. Placée sous la supervision du Pr Nezim Korti, directeur des activités médicales et paramédicales, cette initiative a réuni cadres et collègues venus partager un moment empreint d'émotion et de reconnaissance.

Au-delà de la réussite académique, l'hommage rendu à Mme Ben Ghofour Chahrazed a mis en lumière un parcours marqué par la détermination, la persévérance et la capacité à concilier les exigences d'une activité professionnelle avec la poursuite d'un projet d'études longtemps nourri.

Un parcours qui inspire

Prenant la parole à cette occasion, le Pr Nezim Korti a souligné que cette réussite constitue un exemple pour l'ensemble des personnels hospitaliers. Il a rappelé que la formation continue et la quête du savoir demeurent des leviers essentiels d'épanouissement personnel et professionnel, quel que soit l'âge, saluant la rigueur et l'engagement dont a fait preuve la lauréate tout au long de son parcours.

Les collègues de Mme Ben Ghofour ont, eux aussi, exprimé leur admiration devant une trajectoire qui témoigne de la force de la volonté face aux obstacles. Pour eux, cette réussite rappelle que les ambitions peuvent être concrétisées à tout moment de la vie dès lors qu'elles sont portées par la détermination et le travail.

Une initiative porteuse de valeurs

La cérémonie s'est achevée par la remise d'un certificat de reconnaissance à la nouvelle bachelière, dans une ambiance chaleureuse où les témoignages de félicitations se sont multipliés.

À travers cette initiative, la Direction des activités médicales et paramédicales du CHU d'Oran entend promouvoir une culture de la valorisation des compétences et de la reconnaissance des parcours inspirants. Un message fort qui encourage l'ensemble des professionnels de la santé à poursuivre leur développement personnel et académique, tout en consolidant l'esprit d'appartenance et de solidarité au sein de l'institution.

TLEMCCEN

Nuit de braise à Beni Ouarsous, la forêt de Dahr Diss sauvée par une mobilisation héroïque

O.DEGUI

Un violent incendie s'est déclaré dans le massif forestier de Dahr Diss, à Beni Ouarsous (daïra de Remchi). Pompiers, militaires et forestiers ont mené une lutte acharnée, nuit et jour, pour préserver la forêt et les zones agricoles menacées.

La wilaya de Tlemcen a vécu une nuit de tous les dangers. Un incendie de forêt d'une rare intensité s'est déclaré dans la zone montagneuse de Dahr Diss, sur le territoire de Beni Ouarsous, dans la daïra de Remchi. Pendant de longues heures, les éléments de la Protection civile, de l'Armée nationale populaire (ANP) et des services forestiers ont livré une ba-

taille sans répit contre les flammes, menaçant à la fois le couvert végétal et les terres agricoles avoisinantes.

Le relief accidenté, la densité de la végétation – pins d'Alep, broussailles et fourrés – et l'absence de voies d'accès ont considérablement compliqué les opérations. La vague de chaleur qui frappe actuellement la région n'a fait qu'exacerber la propagation du feu. Malgré ces difficultés, plus de 70 agents de tous grades ont été déployés, appuyés par dix camions de pompiers, quatre véhicules de communication, trois autobus de transport de personnel et deux ambulances.

L'opération, supervisée par le chef du département de l'administration et de l'approvisionnement et les responsables des unités engagées, s'est dé-

roulée en présence du secrétaire général de la wilaya de Tlemcen, qui a suivi de près la coordination entre les différents intervenants et les autorités locales et de sécurité. Grâce à cet engagement sans faille, le feu a été maîtrisé et éteint, et le massif forestier préservé. Les habitants de la région ont salué le courage et l'abnégation de ces hommes et femmes qui risquent leur vie pour protéger les forêts et les populations.

L'étendue exacte des dégâts et la nature des zones touchées seront prochainement évaluées par les autorités compétentes, notamment le ministère des Forêts.

Une chose est sûre : la protection des ressources forestières et de l'écosystème reste l'affaire de tous.

SIDI BEL-ABBÈS

26 wilayas réunies pour les Jeux nationaux aquatiques des écoles

B.Y

La piscine semi-olympique « Chahid Kermiche Kaddour » accueille, les 23 et 24 juillet, les Jeux nationaux aquatiques destinés aux poussins. Plus de 200 jeunes nageurs issus de 26 wilayas sont en compétition.

C'est un grand rendez-vous du sport scolaire qui s'est ouvert jeudi à Sidi Bel-Abbès.

La piscine semi-olympique « Chahid Kermiche Kaddour » accueille, jusqu'au 24 juillet, les Jeux nationaux aquatiques de la catégorie des écoles (poussins). Organisée par la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya, sous le patronage du ministère des Sports et en coordination avec la Fédération algérienne des sports aquatiques (FASA), cette compétition réunit plus de 200 jeunes nageurs et nageuses représentant 26 wilayas du pays. L'objectif de cette manifestation est multiple : promouvoir la pratique des disciplines aquatiques chez les plus jeunes, encourager l'initiation sportive, mais aussi détecter et accompagner les talents émergents afin de renforcer le vivier de l'élite nationale.

Pour le directeur de la jeunesse et des sports de Sidi Bel-Abbès, Badreddine Gharbi, « cet événement constitue une réelle opportunité pour dénicher les talents émergents dans la natation scolaire, outre son rôle dans la consolidation des valeurs de fraternité et de saine émulation entre les enfants d'une même patrie ». Les épreuves proposées aux jeunes compétiteurs comprennent notamment le 50 mètres dos et brasse chez les garçons, ainsi que le 50 mètres papillon chez les filles, comme l'a précisé le président de la ligue de wilaya des sports aquatiques, Mohamed El Amine Djadairi. Les chefs des délégations participantes ont d'ores et déjà salué le niveau technique affiché dès le coup d'envoi, gage d'une préparation sérieuse et d'une volonté partagée de réussir ce rendez-vous sportif. Pour assurer le bon déroulement de cette compétition nationale, la DJS de Sidi Bel-Abbès a mobilisé l'ensemble des moyens humains, matériels et logistiques nécessaires, en coordination avec ses partenaires. L'hébergement et l'encadrement des délégations ont été confiés à l'École régionale de football et au Centre régional des jeunes talents sportifs de la ville.

CRIMINALITÉ

Un réseau de faux billets démantelé par la police judiciaire

O.DEGUI

La police judiciaire de Tlemcen a démantelé un réseau spécialisé dans la contrefaçon de dinars algériens et interpellé un individu. Un atelier clandestin et près de 60 000 DA en faux billets ont été saisis.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, la police judiciaire de la wilaya de Tlemcen, et plus précisément son unité d'enquête criminelle, a démantelé, la semaine dernière, un réseau criminel spécialisé dans la contrefaçon de la monnaie nationale. Un individu impliqué dans ces agissements a été arrêté.

L'opération a été déclenchée à la suite de renseignements faisant état des activités suspectes d'un individu détenant et distribuant de faux billets de dinars algériens dans

les milieux commerciaux.

Après enquête, le suspect a été identifié et un atelier clandestin, utilisé pour ses activités illicites, a été découvert et neutralisé.

Les investigations menées sur le terrain par les services de police, en coordination avec le parquet régional compétent, ont permis l'arrestation du suspect et la saisie de 58 000 dinars en faux billets de 1 000 et 2 000 DA.

Plusieurs équipements utilisés pour la contrefaçon ont également été saisis, dont une machine à imprimer, un ordinateur et divers outils spécialisés.

À l'issue des procédures d'enquête, les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal compétent, qui a ordonné leur placement en détention provisoire dans l'attente de leur jugement.

NAÂMA

Les communes en pleine métamorphose urbaine

B.N

Plusieurs projets d'aménagement urbain sont en cours à travers les communes de la wilaya de Naâma : réhabilitation des routes, éclairage public, espaces verts et aires de jeux. Le secrétaire général de la wilaya a appelé à accélérer les travaux. La wilaya de Naâma, vaste territoire aux paysages variés entre steppe et montagnes, est en train de se refaire une beauté. Les communes qui la composent connaissent une véritable dynamique de développement urbain, avec la concrétisation de nombreux projets d'aménagement touchant les différents quartiers et agglomérations. Ces opérations, inscrites dans un programme global de revalorisation du cadre urbain, visent à offrir aux citoyens un environnement plus agréable, fonctionnel et sécurisé. Les projets en cours sont multiples et touchent à tous les aspects de la vie urbaine. Ils comprennent la réhabilitation et l'élargissement du réseau routier, la réalisation de trottoirs pour faciliter la circulation des piétons, le renforcement de l'éclairage public pour sécuriser les déplacements nocturnes, l'aménagement de places publiques pour créer des espaces de convivialité, la plantation d'arbres et l'extension des espaces verts pour

embellir les villes et lutter contre les îlots de chaleur, ainsi que la création d'aires de jeux et de détente pour les familles et les enfants. Ces opérations s'inscrivent dans une vision globale d'amélioration du cadre de vie et de renforcement de l'attractivité des communes de la wilaya. Elles répondent à une demande sociale forte de la part des citoyens, qui aspirent à des villes plus propres, mieux éclairées et dotées d'infrastructures de loisirs. Des chantiers ouverts sur l'ensemble du territoire À Ain Sefra, ville connue pour ses paysages désertiques et son histoire, les travaux se poursuivent sur plusieurs axes stratégiques. Depuis l'entrée nord de la ville jusqu'à la rue Bendouma, les équipes s'activent pour réhabiliter la voirie et moderniser les abords. La rue Bouarfa Abderrahmane jusqu'au rond-point Imzi est également concernée par ces opérations. La place du 1er Novembre, véritable cœur battant de la ville, fait l'objet d'une réhabilitation complète : installation de l'éclairage public, réalisation de trottoirs, revêtement des chaussées, plantation d'arbres et pose de gazon naturel. Autant d'aménagements qui redonneront à ce lieu emblématique tout son éclat et sa fonction sociale. Dans la commune de Mecheria, deuxième pôle urbain de la wilaya, les opérations d'amélioration urbaine concernent le quartier

Echouhada et la rue Emir Abdelkader, deux axes fréquentés. Des projets d'aménagement sont également en cours dans le quartier El Istiklal, sur la place de l'Institut de formation professionnelle (El Moutqana) et au rond-point situé en face de la place Tichrafine. L'objectif est de désengorger ces zones, d'améliorer la fluidité du trafic et d'embellir les entrées de ville. À El Biodh, les travaux d'aménagement d'un jardin public à l'entrée de la ville se poursuivent, offrant ainsi un espace de détente et de promenade aux riverains. Le rond-point situé sur la route nationale 6, axe majeur de circulation, bénéficie également d'un réaménagement complet pour renforcer la sécurité et l'esthétique. La commune de Djeniene Bourezg n'est pas en reste avec des travaux similaires sur la place Moulouk Abdelkader. Des projets sont également en cours pour l'aménagement du rond-point à l'entrée de la commune de Sfissifa, ainsi que pour la réhabilitation des entrées des villes de Mekmen Benamar, Asla, Aïn Benkhehil et Kasdir. Des places et jardins publics sont également aménagés dans ces localités, qui retrouvent ainsi une nouvelle jeunesse. Lors de la réunion de l'exécutif de la wilaya, tenue jeudi pour évaluer l'état d'avancement de ces projets d'aménagement urbain, le secrétaire général chargé de la ges-

tion des affaires de la wilaya, Messaoud Boulaâras, a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux. « Ces projets ont un impact direct sur le quotidien des citoyens. Nous devons tout mettre en œuvre pour les livrer dans les délais impartis », a-t-il souligné. Il a également rappelé l'importance du respect strict des normes de qualité et des cahiers des charges techniques, afin de garantir la pérennité des infrastructures et d'éviter les malfaçons. « La qualité doit être au rendez-vous. Nous ne voulons pas de travaux qui se détériorent au bout de quelques mois. La durabilité est un impératif », a-t-il ajouté, insistant sur la nécessaire coordination entre les différents services et entreprises impliqués. Ces projets d'aménagement urbain sont accueillis avec satisfaction par les habitants des communes concernées. Dans une région où les infrastructures ont parfois souffert du manque d'entretien, ces réalisations apportent un souffle nouveau et redonnent confiance en l'avenir. Les familles, en particulier, voient d'un bon œil la création d'espaces verts et d'aires de jeux qui offrent des lieux de détente et de socialisation pour les plus jeunes. Cette dynamique, si elle se poursuit, pourrait contribuer à renforcer l'attractivité de la wilaya de Naâma, en améliorant son cadre de vie et en la rendant plus accueillante pour ses habitants comme pour les visiteurs.

SAÏDA

« Piscine pour tous », plus de 40 enfants initiés à la natation

H.N

La Direction de la jeunesse et des sports a lancé le programme « Piscine pour tous » au profit des enfants des communes de Saïda, y compris les zones éloignées. L'objectif est de démocratiser l'accès à la natation et aux activités aquatiques. L'été rime avec activités nautiques à Saïda. La Direction de la jeunesse et des sports (DJS) a lancé le programme « Piscine pour tous », qui permet à plus de 40 enfants, inscrits dans les établissements de jeunesse

des différentes communes de la wilaya, de bénéficier de séances d'apprentissage de la natation et d'activités aquatiques récréatives.

Lancée mercredi, cette initiative vise à élargir l'accès des enfants aux activités estivales éducatives et récréatives, notamment au profit des jeunes issus des régions éloignées. Les séances se déroulent dans les piscines, dans des conditions d'organisation et d'encadrement pédagogiques sécurisées, avec un encadrement qualifié pour garantir la sécurité des participants et les encourager à pratiquer cette discipline sportive. Selon la

DJS, ce programme poursuit plusieurs objectifs : promouvoir la culture de la pratique sportive chez les enfants, occuper utilement leur temps libre pendant les vacances, développer leurs capacités physiques et renforcer l'esprit d'interaction et d'intégration sociale. Il s'inscrit également dans une démarche d'égalité des chances, en associant des enfants de toutes les communes, y compris les plus reculées. Ce dispositif contribue ainsi à offrir des espaces sûrs dédiés à l'apprentissage et aux loisirs, tout en favorisant un développement harmonieux des plus jeunes.

MOSTAGANEM

Le port de Sidi Lakhdar passe en mode « urgence » pour soutenir ses pêcheurs

R.M

La Direction de la pêche et de l'aquaculture de Mostaganem a dévoilé un plan d'actions immédiates pour améliorer les conditions de travail des professionnels du port de Sidi Lakhdar. Éclairage, glace, carburant, hygiène : plusieurs chantiers sont lancés pour redynamiser l'activité et sécuriser le quotidien des marins-pêcheurs.

C'est une bouffée d'air frais pour les professionnels de la pêche du port de Sidi Lakhdar, dans la wilaya de Mostaganem. La Direction de la pêche et de l'aquaculture (DPA) a annoncé, jeudi, la mise en œuvre d'une série de mesures d'urgence destinées à répondre aux préoccupations récurrentes des marins-pêcheurs et à améliorer significativement leurs conditions de travail. Ces décisions, prises à l'issue d'une visite de terrain approfondie, traduisent une volonté affirmée de rehausser la qualité des services portuaires et de soutenir un secteur essentiel à l'économie locale.

Un diagnostic partagé avec les professionnels

Tout est parti d'une démarche de proximité. Au cours de cette semaine, les services de la DPA ont effectué une visite détaillée du port de Sidi Lakhdar, l'un des principaux points de débarquement de la côte mostaganémoise. L'objectif était double : constater sur place les insuffisances structurelles et fonctionnelles, et surtout, tendre l'oreille aux doléances des différentes catégories de professionnels – patrons pêcheurs, équipages, mareyeurs et autres acteurs de la filière. Ces échanges, qualifiés de « francs et constructifs » par la direction, ont permis de dresser un état des lieux précis des difficultés rencontrées au quotidien : défaillances de l'éclairage nocturne sur le quai de débarquement, production de glace insuffisante pour la conservation des captures, approvisionnement en carburant irrégulier, ou encore problèmes d'hygiène liés à l'accumulation des eaux résiduelles sur les quais. Autant de freins à une activité sereine et rentable, que les autorités ont décidé de lever sans attendre.

Un plan d'actions concrètes pour des résultats rapides

À l'issue de cette immersion terrain, plusieurs décisions fermes ont été prises, avec des échéances claires : Renforcement de l'éclairage du quai de débarquement : des travaux d'installation de nouveaux points lumineux vont être engagés afin de sécuriser

les opérations de déchargement, souvent nocturnes, et de prévenir les risques d'accidents ou d'actes de malveillance. Une mesure attendue par les pêcheurs, qui travaillent souvent à des horaires décalés.

Optimisation de la production de glace : l'unité de production de glace du port, d'une capacité théorique de 22 tonnes par jour, sera remise à son régime optimal.

Son extension est même approuvée pour faire face à une demande en constante augmentation, notamment en période estivale où les prises sont plus abondantes. La glace est en effet un élément crucial pour la conservation de la fraîcheur du poisson, garant de sa qualité à la vente. Approvisionnement en carburant 24 heures sur 24 : la station de distribution de carburant du port a reçu des instructions fermes pour assurer un approvisionnement continu en gasoil, sans interruption, jour et nuit. Une mesure qui met fin aux files d'attente et aux ruptures de stock qui paralysaient parfois les navires, en particulier pendant les pics d'activité. Mise en service d'un groupe électrogène de secours : pour prévenir tout risque de coupure d'électricité, un groupe électrogène a été installé et mis en service.

Il garantira la continuité des opérations portuaires et la sécurité des installations en cas de défaillance du réseau public. Aménagement et nivellement du quai de débarquement : des travaux de réfection du revêtement du quai sont programmés pour limiter l'accumulation des liquides (eau de mer, eaux de lavage, sang des poissons) issus des opérations de déchargement.

Objectif : améliorer les conditions d'hygiène, réduire les nuisances et faciliter le travail des mareyeurs. Campagnes de nettoyage et de sensibilisation : des opérations périodiques de nettoyage seront organisées, en collaboration avec les professionnels, pour maintenir un environnement portuaire propre et sain. Des actions de sensibilisation à la préservation du milieu marin et à la gestion des déchets seront également menées auprès des usagers.

Une gouvernance renforcée pour une filière durable

Au-delà des aspects matériels, la Direction de la pêche et de l'aquaculture a insisté sur la nécessité de renforcer la coordination et la coopération entre tous les intervenants du port : autorités portuaires, services de sé-

curité, professionnels, représentants syndicaux et collectivités locales.

Une meilleure communication et une gestion concertée sont en effet les clés d'une activité fluide et respectueuse des règles.

Dans cette optique, la DPA a appelé à promouvoir une véritable « culture du signalement ».

Les professionnels sont invités à ne pas hésiter à dénoncer les dépassements, les pratiques illégales ou les dysfonctionnements, afin de préserver les intérêts de la majorité et de lutter contre la concurrence déloyale. Une manière de responsabiliser chacun et de garantir une pêche durable, légale et rentable pour tous.

Un signal fort pour l'avenir du port

Ces mesures d'urgence, saluées par les représentants des pêcheurs, interviennent dans un contexte où le port de Sidi Lakhdar, comme beaucoup d'infrastructures du genre, doit faire face à des défis multiples : vétusté de certains équipements, pression démographique sur la ressource, exigences croissantes en matière de qualité et de traçabilité. En prenant ces décisions rapidement, la Direction de la pêche et de l'aquaculture de Mostaganem envoie un signal fort : celui d'une administration à l'écoute, réactive et déterminée à accompagner les professionnels dans leurs difficultés quotidiennes.

Ces premières actions, si elles sont suivies d'un plan de modernisation à plus long terme, pourraient redonner un nouvel élan à ce port et renforcer son rôle dans l'économie locale et nationale.

EL BAYADH

La régionale s'installe dans un nouveau siège moderne

K.M

Le nouveau siège de la Radio régionale d'El Bayadh a été inauguré. Une infrastructure moderne qui vise à améliorer les conditions de travail des équipes et à renforcer le service public de proximité.

La Radio régionale d'El Bayadh a désormais un écrin à la hauteur de sa mission. Le nouveau siège de la station a été officiellement inauguré mercredi soir, en présence du directeur général de la Radio algérienne, Adel Salakdji, et des autorités locales de la wilaya.

Cette nouvelle infrastructure, moderne et fonctionnelle, est appelée à améliorer significativement les conditions de travail des équipes journalistiques et administratives. « Ce nouveau siège constitue un espace professionnel moderne offrant aux équipes médiatiques de meilleures conditions de travail et de création, tout en contribuant à améliorer la qualité des programmes et des couvertures médiatiques », a souligné Adel Salakdji.

Le directeur général a rappelé le rôle essentiel de la Radio régionale d'El Bayadh, qui consiste à relayer les préoccupations des citoyens et à accompagner la dynamique de développement que connaît la wilaya d'El Bayadh, ainsi que la nouvelle wilaya d'El Abiodh Sidi Cheikh. La radio joue ainsi un rôle d'interface entre les citoyens et les différents acteurs locaux.

« Ce nouveau siège marque un nouveau départ pour améliorer les performances de la Radio d'El Bayadh et renforcer sa proximité avec les auditeurs », a ajouté le même responsable, précisant que l'amélioration de l'environnement de travail s'inscrit dans la vision de la Radio algérienne visant à valoriser les ressources humaines et à développer un service public de l'information fondé sur la proximité, la crédibilité et le service du citoyen.

إعلان عن تنازل جزئي عن ترخيص منجمي

بموجب عقد تلقته الأستاذة يوس فاطمة، بتاريخ 22/07/2026، صرح السيد بن عبد الله عبد الصمد بصفته الشريك السابق للشركة ذات المسؤولية المحدودة "أوسي جي" بالاجنبية "Sarl e c g" أنه نتيجة لعقد إحالة الحصص الاجتماعية توجب التنازل الجزئي عن ترخيص منجمي لاستغلال مقلع الواقع بالمكان المسمى سيدي بوهادي الواقع على تراب بلدية ودائرة تنيرة ولاية سيدي بلعباس الصادر عن الوكالة الوطنية للنشاطات المنجمية

(A nam)

بتاريخ 09 أفريل 2026 تحت رقم

مع التنازل عن كل الحقوق والالتزامات الناجمة عنه بعد رفع الشرط المعلق عليه التنازل لفائدة السيد بن سعيد فرحات والسيد

السيد بن سعيد شرف الدين

فمن هذا البيع بثمن قدره (10.000.000,00 دج)

1- فممن رخصة الاستغلال: (5.000.000,00 دج)

2- فممن العتاد والتجهيزات الخاصة بالاستغلال (5.000.000,00 دج)

دفع حالا

تقدم المعارضات ان وجدت خلال الاجال المحددة قانونا 25/07/2026

إعلان عن تنازل جزئي عن ترخيص منجمي

بموجب عقد تلقته الأستاذة يونس فاطمة بتاريخ 22/07/2026، صرح السيد بن عبد الله عبد الصمد بصفته الشريك السابق للشركة ذات المسؤولية المحدودة "أوسي جي" بالاجنبية "Sarl e c g" أنه نتيجة لعقد إحالة الحصص الاجتماعية توجب التنازل عن ترخيص منجمي للاستغلال مقلع الواقع بالمكان المسمى تاويريرة الواقع على تراب بلدية ودائرة تنيرة ولاية سيدي بلعباس الصادر عن الوكالة الوطنية للنشاطات المنجمية (anam) بتاريخ 07/04/2026 تحت رقم 5631Tx مع التنازل عن كل الحقوق والالتزامات الناجمة عنه بعد رفع الشرط المعلق عليه التنازل لفائدة السيد بن سعيد فرحات والسيد بن سعيد شرف الدين

1- فممن هذا البيع بثمن قدره (10.000.000,00 دج)

1- فممن رخصة الاستغلال (5.000.000,00 دج)

2- فممن العتاد والتجهيزات الخاصة بالاستغلال (5.000.000,00 دج)

دفع حالا

تقدم المعارضات ان وجدت خلال الاجال المحددة قانونا 25/07/2026

SUR INSTRUCTION DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Sayoud incarne le soutien de l'État aux sinistrés des incendies



Wassila. B

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a réitéré, jeudi à Tlemcen, la pleine solidarité de l'Etat avec les familles affectées par les incendies de forêt. M. Sayoud, qui était accompagné du ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Aït Messaoudene, de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, du Directeur général de la Protection civile, le Colonel Boualem Bourelaf, ainsi que des autorités locales, a indiqué à la presse que sa visite dans la wilaya de Tlemcen intervenait sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin de présenter les condoléances de l'Etat et de renouveler celles du président de la République à la famille du défunt Mohamed Merah, victime des incendies de forêt survivants dans la daïra d'Ouled Mimoun, tout en réitérant le soutien total de l'Etat aux familles sinistrées.

M. Sayoud a ajouté que le président de la République avait ordonné la mise en place de commissions chargées de recenser l'ensemble des dégâts et des pertes subies par les citoyens, afin de les évaluer avec précision et d'assurer leur prise en charge dans les meilleurs délais, en vue du lancement des opérations d'indemnisation avant la prochaine rentrée sociale, notamment pour les dommages matériels.

Le ministre a également indiqué avoir rencontré plusieurs habitants de la commune d'Ouled Mimoun au cours de sa visite, écouter leurs préoccupations et assuré que celles-ci seraient transmises au gouvernement afin d'être examinées et prises en charge dans les meilleures conditions.

A cette occasion, M. Sayoud a renouvelé ses prières pour les victimes des incendies de forêt et présenté ses sincères condoléances à leurs proches, soulignant que l'Etat poursuivra son accompagnement des sinistrés en leur apportant les différentes formes de soutien et d'assistance.

Concernant la situation sur le terrain, le ministre a souligné qu'elle connaissait une notable amélioration par rapport aux jours précédents. Tous les incendies qui représentaient une menace pour les populations et les biens ont été maîtrisés et il ne subsiste que quelques foyers résiduels, que les équipes d'intervention s'emploient toujours à éteindre.

Il a précisé que l'Algérie avait enregistré plus de 160 incendies entre jeudi et samedi dans plusieurs wilayas, certaines ayant vu

plus de la moitié de leurs communes touchées. La situation est désormais sous contrôle grâce à la mobilisation totale de la Protection civile, de l'Armée nationale populaire, des différents corps de sécurité, ainsi qu'à la contribution efficace des citoyens.

M. Sayoud a également exprimé ses vifs remerciements aux éléments de la Protection civile, de l'Armée nationale populaire, aux autorités locales et aux services de sécurité, ainsi qu'aux citoyens ayant participé aux opérations d'extinction et à la protection des personnes et des biens.

S'agissant des moyens mobilisés, le ministre a indiqué qu'une flotte aérienne composée d'environ 18 avions avait été déployée, dont 12 avions bombardiers d'eau, deux gros avions pertinents de l'Armée nationale populaire, ainsi que plusieurs hélicoptères de l'ANP et de la Protection civile, ce qui a permis de renforcer l'efficacité des interventions sur le terrain. Répandant enfin aux préoccupations des habitants d'Ouled Mimoun concernant le projet de réalisation d'un hôpital de 60 lits, M. Sayoud a annoncé que l'étude du projet était achevée. Le dossier sera soumis au Premier ministre et au ministre des Finances afin de programmer le lancement des travaux au cours de l'année prochaine.

Indemnisation des sinistrés

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a affirmé, dans la nuit de jeudi à vendredi dans la wilaya de Sétif, que l'opération d'indemnisation des personnes touchées par les incendies de forêt couvra l'ensemble des volets, notamment les pertes liées aux récoltes agricoles ainsi que les dégâts causés aux habitations, au mobiliers et aux autres biens.

M. Sayoud, qui s'est rendu dans la commune de Beni Mouhli, relevant de la daïra de Beni Ourtilane, (wilaya de Sétif), accompagné d'une délégation ministérielle, où il a présenté les condoléances aux familles des défunts Moukat Mohand Oulhadj et Nesraki Larbi, victimes des incendies de forêts, a soutenu que "conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, des directives ont été données aux walis pour entamer le recensement de l'ensemble des dégâts causés par les incendies de forêt à l'échelle nationale". Il a réitéré, dans le même contexte, que l'indemnisation des familles sinistrées s'effectue "avant la rentrée sociale", soulignant que l'Etat est "engagé à poursuivre son accompagnement des sinistrés en leur apportant les différentes formes de soutien et d'assistance".

Après avoir salué les efforts déployés par les autorités locales, l'ensemble des acteurs et les associations de la société civile, ainsi que la coordination en cours avec les walis des wi-

layas touchées par les incendies jusqu'à l'extinction définitive de tous les foyers, M. Sayoud a procédé, aux côtés du ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Aït Messaoudene, de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, du Directeur général de la Protection civile, le Colonel Boualem Bourelaf, ainsi que des autorités locales, au lancement d'une caravane de solidarité humanitaire et médicale au profit des sinistrés.

Cette caravane comprend des vêtements, des couvertures, des colis alimentaires et des équipements médicaux, tels que des fauteuils roulants et des tensiomètres, à l'initiative de

de jeudi à samedi à travers le nombre de wilayas dont certaines ont vu plus de la moitié de leurs communes touchées", ajoutant qu'"en dépit de l'enregistrement de six décès, la providence d'Allah, la célérité de l'intervention et la vigilance des différents services ont empêché un bilan plus lourd de victimes".

M. Sayoud a indiqué que "les enquêtes sécuritaires se poursuivent pour déterminer les causes des incendies dont certaines présentent un caractère criminel, alors que les causes des autres sont liées à des facteurs naturels", suggérant que "la justice a entamé les procédures légales nécessaires et les peines les plus lourdes seront infligées aux mis en cause



la Direction de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya, en coordination avec les services de la wilaya, l'Agence de développement social (antenne régionale de Béjaïa) et les cellules de proximité de solidarité pertinentes des Directions de l'action sociale et de la solidarité de Sétif, de Bordj Bou Arréridj et de Béjaïa.

A cette occasion, le ministre a écouté les préoccupations des citoyens de la commune de Beni Mouhli leur affirmer sa détermination à les transmettre aux autorités compétentes et leur prise en charge.

Recensement des dégâts

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a affirmé jeudi à Guelma que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, chargé la délégation ministérielle de rassurer les citoyens que l'opération de recensement des dégâts et dommages dus aux incendies de forêts "sera effectué dans les plus proches délais" et que "les mesures d'indemnisation seront engagés au plus vite de sorte à permettre la régularisation des situations avant la prochaine rentrée sociale. M. Sayoud qui était accompagné du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, du Directeur général de la Protection civile, le Colonel Boualem Boughlaf et du wali de Guelma, Samir Chibani, a précisé que "le président de la République a donné des instructions aux autorités locales pour accélérer le dénombrement des dégâts afin de permettre à l'Etat d'indemniser les sinistrés dans les plus proches délais".

Il a ajouté que "le président de la République, dès son information de la nouvelle de décès d'un nombre de citoyens à cause des incendies a donné des instructions pour se déplacer vers les wilayas concernées et être au côté des familles des victimes et leurs transmettre les condoléances de l'Etat".

M. Sayoud a relevé que "l'Algérie a enregistré plus de 160 incendies durant la période

dans le déclenchement des incendies à caractère criminel". Il a affirmé à ce propos que "les résultats des enquêtes seront communiqués à l'opinion publique dès leur parachèvement par les services sécuritaires compétents en coordination les services de la protection civile". Il a indiqué que les interventions contre ces incendies ont nécessité la mobilisation d'une flotte aérienne constituée de 18 avions dont 12 spécialisés dans l'extinction des incendies en plus de deux avions de l'Armée nationale populaire et un nombre d'hélicoptères a été mobilisé, ce qui a renforcé l'efficacité des interventions de terrain, saluant les grands efforts déployés par les services de la protection civile, l'Armée nationale populaire, la sûreté et la gendarmerie nationale, les autorités locales et les différents corps de sécurité.

Le ministre a également salué l'esprit de solidarité nationale et l'élan solidaire des citoyens, affirmant que cela "a traduit la cohésion des algériens et leur unité face à cette épreuve. sinistrés en vertu de son devoir envers ses enfants lors des épreuves".

Sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, s'est rendu, jeudi après-midi, dans la wilaya de Guelma, accompagné d'une délégation ministérielle, pour présenter les condoléances et consoler les familles des victimes des incendies de forêt enregistrées dans certaines régions de cette wilaya. Il a entamé sa visite en se rendant au village Ain Tahmamine dans la commune de Medjez Sfa (wilaya de Guelma), où il a présenté ses condoléances à la famille du défunt Hassan Rouaiguia, victime des incendies de forêt. Le ministre s'est ensuite rendu en compagnie de la délégation ministérielle qui l'accompagne vers la commune de Hammam N'baïl pour présenter les condoléances aux familles des deux victimes Alawa Hadjadj et Mustapha Hakimi, réitérant les condoléances du président de la République et affirmant la pleine solidarité de l'Etat avec les deux familles dans cette épreuve douloureuse.

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES NATIONS UNIES

L'ambassadeur Amar Bendjama élu à l'unanimité président

R. N

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, a été élu, jeudi, à l'unanimité des Etats membres, président du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) pour la session 2027.

Cette élection, qui a eu lieu à l'occasion de la session organisationnelle du Conseil pour élire son président et ses quatre vice-présidents, consacrent la confiance placée en l'Algérie par le Groupe africain et l'ensemble des Etats membres des Nations unies, et couronne les efforts diplomatiques constants déployés par le pays en faveur du multilatéralisme et de la coopération internationale, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

L'ambassadeur Bendjama succède ainsi à la présidence de l'ECOSOC à l'ambassadeur Lok Bahadur Thapa, du Népal.



MINISTÈRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Lancement de la chaîne "Mihan TV"

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a lancé, jeudi soir, la chaîne "Mihan TV", première chaîne médiatique sectorielle en Algérie, visant à faire connaître le système de formation et d'enseignement professionnels et à mettre en valeur les différents métiers et spécialités.

La présidente du lancement officiel de la chaîne à l'Institut national de la formation et de l'enseignement professionnel (INFEP) d'El Biar, la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnel, Mme Nacima Arhab, a indiqué que le lancement de "Mihan TV" s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la présence du secteur de la formation professionnelle dans l'espace médiatique.

Cette chaîne vise principalement à faire connaître les spécialités du secteur en mettant en lumière les programmes et parcours de formation offerts aux jeunes et aux stagiaires, à faciliter l'insertion professionnelle en proposant un contenu médiatique orientant les jeunes vers le marché du travail et l'entrepreneuriat, ainsi qu'à moderniser la communication

institutionnelle et renforcer l'ouverture du secteur sur son environnement économique, at-elle expliquée. La ministre a, en outre, affirmé que "Mihan TV", animée par une équipe de jeunes, proposera une grille de programmes variés comprenant des reportages de terrain, des entretiens exclusifs sur le secteur de la formation, la présentation de parcours réussis et inspirants de stagiaires et diplômés des instituts, ainsi que la couverture des activités et événements nationaux et régionaux propres au secteur. Elle a également fait savoir que la chaîne a démarré avec trois programmes principaux destinés aux jeunes, sa grille devant s'enrichir de nouvelles émissions à l'occasion de la prochaine rentrée professionnelle, prévue le 4 octobre prochain. Le ministre a affirmé que « Mihan TV » a été développé par le secteur de la formation professionnelle au profit des jeunes pour susciter davantage leur intérêt, voire les accompagner à choisir un parcours prometteur dans la formation professionnelle et l'entrepreneuriat.

"Mihan TV" consiste à produire un contenu audiovisuel numérique à diffuser via sa plateforme numérique

<https://mi8an-tv.mvet.dz/> et sa page sur les réseaux sociaux, avec l'élaboration de rapports de terrain à travers les wilayas dans le mais de mettre en exergue les expériences des établissements de la formation et des compétences locales, et ce, au titre d'un projet visant à élargir la couverture nationale et à enrichir la grille des programmes à l'avenir.

La grille actuelle des programmes de la chaîne, comprend trois programmes authentiques à savoir "Rouad el Mihan" qui ont mis en avant les expériences réussies des diplômés de la formation et de l'enseignement professionnels et des entrepreneurs, "Skill Scope" qui vise à faire connaître les métiers, les spécialités, les compétences et les opportunités de travail, ainsi que le programme "ProChat" qui invite des acteurs et spécialistes pour débattre des questions de la formation professionnelle et des besoins du marché du travail.

La chaîne aspire à ancrer l'image de la formation et de l'enseignement professionnels, en tant que choix stratégique pour construire un parcours professionnel réussi, en synergie avec les mutations économiques à l'écoute des exigences actuelles du marché du travail.

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE LA MEILLEURE START-UP

Ouverture des candidatures

Le ministère de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a annoncé, vendredi dans un communiqué, l'ouverture des candidatures pour la première édition du Prix du président de la République de la meilleure start-up, et ce, jusqu'au 23 août prochain. La compétition est ouverte aux porteurs de projets innovants, aux start-

up d'excellence et aux scale-up prometteuses, précise le communiqué, ajoutant que les candidats souhaitant postuler peuvent accéder à la plateforme numérique dédiée exclusivement à cet effet : (startupoftheyear.dz) pour consulter les conditions de participation, les critères d'évaluation et les autres détails relatifs au concours. Les travaux soumis seront

évalués par un jury indépendant, composé d'experts en technologie et en innovation, d'Algérie et de l'étranger, ajoute le communiqué.

La récompense financière est de 3 millions DA pour la meilleure "scale-up", de 2 millions DA pour la meilleure "start-up" et de 1 million DA pour "le meilleur projet innovant".

EDITO

Saïd Sayoud,
l'incarnation d'un État
qui protège les citoyens

Wassila. B

En cette période marquée par les ravages des feux de forêt qui ont endeuillé plusieurs wilayas, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, s'est imposé comme le visage de la réactivité et de la compassion étatiques. En se rendant successivement à Tlemcen, Sétif et Guelma, porteur des condoléances et des instructions claires du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, il a démontré que l'Algérie ne laisse jamais ses enfants seuls face à l'adversité. Cette tournée ministérielle, menée tambour battant, traduit une vision de gouvernance où la proximité et la réponse rapide aux drames humains ne sont pas des vœux pieux, mais des impératifs catégoriques.

Au-delà du geste réconfortant, M. Sayoud a su incarner l'efficacité et la méthode. En annonçant la mise en place de commissions de recensement des dégâts et en réitérant l'engagement ferme d'une indemnisation avant la rentrée sociale, il a apporté une bouffée d'oxygène aux familles éprouvées. Sa promesse, réitérée à Ouled Mimoun, Beni Mouhli et Hammam N'baïl, de transmettre au gouvernement les préoccupations locales pour une prise en charge sans délai, prouve que le ministre ne se contente pas d'écouter : il agit en véritable courroie de transmission d'un État qui se veut protecteur et réparateur.

Parallèlement à cette dimension humaine, M. Sayoud a su dresser un bilan stratégique de la gestion de crise, saluant la mobilisation exemplaire des forces de la Protection civile, de l'Armée nationale populaire et des citoyens. En précisant que les 160 incendies recensés sont désormais maîtrisés grâce au déploiement d'une flotte aérienne de 18 avions, il a mis en lumière la capacité logistique et la coordination sans faille des services de l'État. Son avertissement ferme quant aux enquêtes sur les origines criminelles des feux, assorti de la promesse de sanctions exemplaires, renforce le message d'un État de droit qui ne transige ni avec la sécurité des biens ni avec celle des personnes.

Au-delà de l'urgence immédiate, M. Sayoud a également su inscrire son action dans une perspective de long terme, comme en témoigne l'annonce du projet de réalisation d'un hôpital de 60 lits à Ouled Mimoun, dont l'étude est désormais achevée et dont le lancement des travaux est programmé pour l'année prochaine. Ce geste fort, qui dépasse la simple gestion de crise pour s'inscrire dans une logique de développement durable, illustre parfaitement la vision du président Tebboune : transformer l'épreuve en opportunité de renforcer les infrastructures locales et d'améliorer durablement les conditions de vie des citoyens des régions touchées.

La tournée éclair de M. Saïd Sayoud restera comme un modèle d'engagement ministériel où la parole présidentielle devient acte concret. En apportant réconfort, soutien matériel et perspectives claires d'indemnisation, il a insufflé une dynamique d'espoir au cœur de la désolation. Plus qu'un simple déplacement officiel, sa présence sur le terrain a scellé la promesse d'une solidarité nationale durable, rappelant que face aux épreuves, l'Algérie se tient unie, solidaire et résolument tournée vers l'avenir.

SUITE À L'HOMMAGE PRÉSIDENTIEL

La Protection civile salue le message de reconnaissance de Tebboune



R. N

Les agents de la protection civile ont salué jeudi le message du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, précisant aux éléments de ce corps constitué, dans lequel il a exprimé sa reconnaissance et sa considération pour leurs efforts acharnés et leur

action héroïque pour l'extinction des incendies qui touchent certaines wilayas du pays.

Dans une déclaration à l'APS, le commandant Samir Benharzallah, chef du bureau de documentation, recensement, et sensibilisation à la direction de la protection civile de la wilaya de Constantine, a qualifié le contenu du message du président de la

République d'encourageant et de motivant envers les efforts déployés par les éléments de la protection civile, notamment en cette période, mettant en avant les moyens mobilisés pour faire face aux incendies touchant certaines wilayas du pays.

De son côté, le lieutenant Abderrahim Asfour, du centre avancé de la protection civile de la wilaya de Batna, a indiqué avoir reçu "avec grande fierté le message exprimé par le président de la République aux éléments de la protection civile dans lequel il a souligné leurs efforts d'extinction des incendies touchant certaines régions du pays", ajoutant "nous saluons ce geste généreux et les considérons comme un soutien moral pour poursuivre nos missions avec dévouement et abnégation". L'agent d'intervention Randa Berbeche de l'unité du secteur de Hamla dans la commune d'Oued Chaaba

(Batna) a exprimé sa profonde reconnaissance envers le contenu du message du président de la République et la considération exprimée à l'égard des cadres et agents de la protection civile, femmes et hommes affirmant que ce message constitue une forte motivation et un encouragement supplémentaire pour déployer davantage d'efforts jusqu'à l'extinction du dernier foyer d'incendie et la protection du patrimoine forestier, des citoyens et des biens. De la wilaya de Jijel, le lieutenant-colonel Salah Laaradj, chef du service de prévention à la direction de la protection civile, a salué le message du président de la République à l'adresse des femmes et des hommes de la protection civile, a déclaré "le message du président de la République a suscité en nous une vive émotion et nous a insufflé la force nécessaire pour poursuivre le combat contre les flammes".

PROTECTION CIVILE Extinction de 141 incendies sur un total 159 en 24h

Les unités de la Protection civile ont procédé au cours des dernières 24h, à l'extinction de 141 incendies sur un total de 159 enregistrés dans plusieurs wilayas, indique un bilan de la Direction générale de la Protection civile.

Concernant l'état des incendies de forêts, de maquis, de broussailles, des récoltes agricoles et des palmeraies enregistrées durant les dernières 24h jusqu'à 07h00, le bilan fait état "d'un total de 159 incendies, dont 141 ont été éteints", selon la même source. Les opérations d'extinction de 18 autres incendies se déroulent à travers les wilayas d'Annaba (01), Souk Ahras (03), Skikda (01), Bouira (01), El-Tarf (02), Jijel (01), Constantine (01), Béjaia (02), Saida (01), Mila (03) Médéa (01), Tizi Ouzou (01).

INCENDIES L'Irak exprime sa solidarité avec l'Algérie

La République d'Irak a exprimé sa pleine solidarité avec l'Algérie face aux conséquences des incendies qui se sont déclarés dans le nombre de wilayas, ayant fait des victimes et des blessés, indique jeudi un communiqué du ministère irakien des Affaires étrangères.

"La République d'Irak exprime sa pleine solidarité avec la République algérienne démocratique et populaire, pays frère, face aux conséquences des incendies qui se sont déclarées dans le nombre de wilayas algériennes, ayant fait des victimes et des blessés", lit-on dans le communiqué.

"Le ministère irakien des Affaires étrangères adresse ses sincères condoléances et exprime sa profonde compassion au Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et à son peuple frère, ainsi qu'aux familles et proches des victimes, tout en exprimant ses vœux de prompt rétablissement aux blessés et de sécurité à l'ensemble des citoyens", selon la même source.

La République d'Irak a réaffirmé "son soutien à l'Algérie, pays frère, dans cette circonstance douloureuse et se dit convaincue de la capacité des institutions de l'Etat algérien à surmonter les séquelles de cette catastrophe, à en limiter les effets et à rétablir rapidement une vie normale dans les zones sinistrées".

"La République d'Irak renouvelle également sa solidarité avec le peuple algérien frère et souhaite à la République algérienne démocratique et populaire sécurité, stabilité et paix pérennes", conclut le communiqué.

LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Le ministère de la Jeunesse lance une campagne de soutien

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, jeudi dans un communiqué, le lancement de "la campagne pour la jeunesse de soutien aux efforts de lutte contre les incendies et de secours", et ce dans le cadre de la mobilisation des institutions de l'Etat pour faire face aux conséquences des incendies de forêt ayant touché plusieurs wilayas du pays.

Cette campagne connaît la participation des adhérents aux clubs de volontariat des établissements de jeunesse, des clubs du programme de formation des jeunes leaders « DZ Young Leaders », ainsi que des associations partenaires du secteur, précise le ministère.

Cette initiative vise à "contribuer à l'accompagnement des efforts de l'Etat et à renforcer les valeurs de solidarité et d'entraide nationales, à travers la mobilisation des moyens humains et matériels disponibles au niveau du secteur", ajoute le communiqué.

Dans ce cadre, le ministère a engagé plusieurs, notamment « la mise à disposition, en cas de besoin, des établissements de jeunesse pour accueillir les équipes d'intervention et les mesures sinistrées, ainsi que les cadres des cellules d'écoute, de prévention et de santé des jeunes, afin d'apporter un soutien et un accompagnement psychologique aux familles sinistrées, outre la coordination permanente avec les différents services de l'Etat et les autorités locales pour assurer l'accompagnement des sinistrés et de contribuer aux différentes opérations d'intervention du secteur ». Ces mesures permettront également de « contribuer à l'organisation et à l'encadrement des convois de solidarité visant à soutenir les efforts des équipes d'intervention et de secours, en coordination avec les autorités locales, en même temps de garantir l'efficacité des interventions dans le respect de la réglementation en vigueur », selon la même source.

FEUX DE FORÊT

Le CRA poursuit sa campagne de solidarité

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a indiqué, vendredi dans un communiqué, qu'elle poursuivrait la mise en œuvre de la campagne nationale de solidarité lancée au profit des wilayas touchées par les feux de forêt, à travers la mobilisation des moyens humains et logistiques et la mise à disposition des besoins essentiels. Selon le bilan des interventions du bureau national du CRA au

cours des dernières 48 heures, il a été procédé, en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, la Direction générale de la Protection civile, les walis ainsi que les présidents des commissions de wilaya de l'organisation, à "la distribution de 95.000 repas froids, à raison de 5.000 à 10.000 repas par wilaya, en plus de "l'acheminement de 12 semi-remorques char-

gées d'eau minérale", précise la même source. Dans le cadre de cette opération ayant concerné les wilayas d'Annaba, Skikda, Béjaia, Guelma, Bouira, El Tarf, Mila, Jijel, Tlemcen, Saïda, Blida et Tizi Ouzou, « 1.400 colis alimentaires, 2.500 matelas et couvertures, ainsi que des médicaments et des fournitures médicales » ont été acheminés, avec la mobilisation de « quatre ambulances ».

INCENDIES DE FORÊTS

Le ministère de la Solidarité au chevet des sinistrés

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a affirmé, dans la wilaya de Guelma, que son secteur suivra la situation des personnes affectées par les feux de forêt, afin de les accompagner et de les aider à surmonter les conséquences de cette épreuve, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Dans une déclaration jeudi soir à la

mechta de Boukrima, dans la commune de Hammam N'Bail, Mme Mouloudji a indiqué que les services du secteur de la Solidarité nationale sont pleinement mobilisés pour accompagner les familles des victimes des incendies de forêt qui ont récemment touché plusieurs wilayas du pays et pour prendre en charge leurs besoins, conformément aux orientations du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, visant à soutenir les citoyens sinistrés et à les assister dans ces circonstances difficiles.

Le ministre a également souligné la détermination de l'Etat à atténuer les effets de cette catastrophe sur les populations touchées,

affirmant "qu'aucun effort ne sera épargné pour accompagner ces familles et répondre à leurs préoccupations", à travers une coordination entre les différents secteurs concernés et les autorités locales.

Elle a rappelé que la solidarité nationale constitue "un pilier essentiel du soutien aux citoyens en période de crise et d'épreuve".

Samedi 25 Juillet 2026

VICTIMES DES FEUX DE FORÊT À SÉTIF

Sayoud transmet les condoléances du président de la République



Wassila. B

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, s'est rendu, dans la nuit de jeudi à vendredi, dans la commune de Beni Mouhli, relevant de la daïra de Beni Ourtilane, (wilaya de Sétif), accompagné d'une délégation ministérielle, où il a présenté les condoléances aux familles des défunts Moukat Mohand Oulhadj et Nesraki Larbi, victimes des feux de forêts, réitérant les condoléances du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Après avoir affirmé la pleine solidarité de l'Etat et son soutien aux deux familles dans cette douloureuse épreuve, le ministre a écouté les préoccupations des ci-

toyens de la commune de Beni Mouhli, assurant de les transmettre aux autorités compétentes et d'en assurer le suivi ainsi que la prise en charge, en exécution des instructions du président de la République. M. Sayoud a également procédé, aux côtés du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, et du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughlaf, au coup d'envoi d'une caravane de solidarité au profit des familles touchées par les incendies de forêt, et ce, dans le cadre du renforcement des valeurs de solidarité, d'entraide nationale et de la poursuite de l'accompagnement des familles sinistrées.

LUTTE CONTRE LA DÉSINFORMATION

Vers la création d'un dispositif de vérification des faits

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb a présidé, jeudi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs projets de décrets relatifs aux secteurs des transports et des télécommunications, ainsi qu'à la présentation de communications relatives aux projets de mise en place d'un réseau national d'accréditation et d'un dispositif national de veille et de vérification des faits, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral: "Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, présidé, ce jeudi 23 juillet 2026, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs points.

Avant d'entamer les travaux de la réunion, Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ont observé une minute de silence en hommage aux victimes des incendies qu'a connus le pays ces derniers jours.

Le gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les conditions d'octroi des autorisations d'occupation du domaine public portuaire et des concessions d'outillage public ou d'autorisation d'outillage privé avec obligation de service public.

Ce projet de texte vient en application des instructions de Monsieur le Président de la République visant à adopter une nouvelle stratégie de développement et de gestion des ports, qui se concrétise sur le terrain par la mobilisation de l'ensemble des intervenants dans l'enclenche portuaire pour l'atteinte des objectifs fixés préalablement, entre autres, la gestion optimale de l'espace portuaire, le respect des délais de déchargement et la réduction des délais d'attente des bateaux en rade, entre autres. Le Gouvernement a également examiné deux projets de décrets exécutifs portant

approbation du renouvellement de licences d'établissement et d'exploitation d'un réseau de communications électroniques ouvertes au public, cellulaire de norme GSM et la fourniture des services et afférents, attribués aux sociétés ATM Mobilis et Optimum Télécom Algérie. Il s'agit de la procédure de renouvellement de la licence d'établissement et d'exploitation d'un réseau de communications électroniques GSM, conformément aux dispositions de la loi n 18-04 fixant les règles générales relatives à la poste et aux communications électroniques. Par ailleurs, le Gouvernement a examiné l'état d'avancement du projet de mise en place du réseau national d'accréditation, de certification et d'homologation, lequel s'appuie notamment sur le réseau des laboratoires d'essais et d'analyses de la conformité (RELEAC) et sa plateforme numérique GEOLAB.

GUICHET UNIQUE

La nouvelle configuration sera activée demain

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'activation à partir de dimanche prochain du guichet unique dans sa nouvelle configuration afin de permettre aux opérateurs économiques d'accomplir les formalités nécessaires au lancement de leurs projets d'investissement sans avoir à se déplacer entre les différentes administrations. « Les opérateurs économiques pourront, à partir du dimanche 26 juillet 2026, déposer les demandes d'obtention des actes d'urbanisme (permis de construire et certificat de conformité), des autorisations d'exploitation liées aux projets d'investissement enregistrés au niveau du guichet unique des grands projets et

des investissements étrangers et des autorisations de travail y afférentes, et effectuer les différentes formalités liées à la création de sociétés, y compris les démarches d'inscription au registre du commerce et de retrait des documents, ainsi que les formalités relatives aux services des impôts et au recouvrement des droits et taxes dus en lien avec la réalisation des projets d'investissement", précise le communiqué. L'opération s'effectue au niveau du guichet unique des grands projets et des investissements étrangers, en attendant sa généralisation, dans les prochains jours, aux guichets uniques décentralisés à travers les différentes wilayas du pays, permettant ainsi aux investisseurs d'accomplir l'ensemble des formalités nécessaires

au niveau local, tout en contribuant à la simplification du parcours administratif, à la réduction des délais de traitement des dossiers et à l'accélération du rythme de concrétisation des projets d'investissement, selon la même source.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la poursuite des réformes visant à améliorer le climat des affaires et à simplifier les procédures administratives, en application des dispositions de l'article 22 du décret exécutif n 26-153 du 14 avril 2026 portant réorganisation de l'AAPI, ainsi que des décisions relatives à la délégation de pouvoir aux représentants des administrations et organismes publics agréés auprès des guichets uniques.

ATTAQUE AYANT CIBLÉ UN NAVIRE SAOUDIEN EN MER ROUGE

L'Algérie exprime sa ferme condamnation

L'Algérie a exprimé, jeudi, sa ferme condamnation de l'attaque ayant ciblé un navire saoudien en mer Rouge, qualifiant cet acte de violation flagrante des principes du droit international relatifs à la liberté de navigation maritime dans les voies internationales, et de menace directe pour la sécurité et la stabilité de l'ensemble de la région, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. "L'Algérie exprime sa

ferme condamnation de l'attaque ayant ciblé un navire saoudien alors qu'il naviguait en mer Rouge, en violation flagrante des principes du droit international relatifs à la liberté de navigation maritime dans les voies internationales, et constituant une menace directe pour la sécurité et la stabilité de l'ensemble de la région", lit-on dans le communiqué. "L'Algérie réitère son entière solidarité avec le Royaume d'Arabie saoudite,

pays frère, à la suite de cette attaque et souligne la nécessité de cesser immédiatement ces agressions, susceptibles de porter atteinte à la sécurité du commerce international et à la fluidité des approvisionnements énergétiques", ajoute la même source. "L'Algérie appelle également à la désescalade et à éviter tout comportement susceptible d'attiser les tensions dans la région du Moyen-Orient", selon le communiqué.

ALGÉRIE-NIGER Accélération des projets électriques

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a examiné, jeudi par visioconférence, avec le ministre de l'Energie de la République du Niger, Amadou Haoua, les moyens d'accélérer la mise en œuvre des projets de coopération bilatérale dans le domaine de l'électricité et d'élargir le partenariat aux énergies renouvelables et à l'ingénierie énergétique, indique un communiqué du ministère.

Cette, qui s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la coopération avec les pays africains et à consolider le partenariat Sud-Sud, a été consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement de la mise en œuvre des conclusions des rencontres précédentes, ainsi qu'à l'examen des progrès réalisés dans les projets de coopération, notamment ceux relatifs au soutien et au développement du secteur de l'électricité au Niger, précise le communiqué.

Dans ce sillage, les deux parties ont passé en revue l'état d'avancement du projet de réalisation d'une centrale électrique mobile fonctionnant avec deux turbines à gaz, d'une capacité totale de 40 mégawatts, en sus du projet d'électrification de la région d'Agadez et du renforcement du réseau de transport d'électricité à Agadez et à Niamey.

La réunion a également porté sur le projet de création d'un entrepôt central de matériel électrique au Niger, ainsi que sur le projet d'accompagnement de ce pays dans la restructuration du secteur de l'énergie et de la réorganisation de la société NIGELEC, ajoute la même source.

Les deux parties ont, en outre, examiné les perspectives d'élargissement de leur coopération aux domaines des énergies renouvelables, du développement des réseaux électriques, de l'ingénierie et des études, outre l'échange d'expertises en vue de renforcer le partenariat énergétique entre les deux pays.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE À GHAZA

67 % de la population en situation de crise



Un total de 1,4 million de Palestiniens de la bande de Gaza, soit 67 % de la population de l'enclave, se trouvent actuellement en situation de crise ou à un niveau supérieur d'insécurité alimentaire aiguë, montre la dernière analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), publiée jeudi.

Ce chiffre est en baisse par rapport aux 1,6 million de personnes, soit 77 % de la population, recensées à la fin de l'année dernière. L'analyse estime que 212.000 personnes se trouvent toujours en situation d'urgence (phase 4 de l'IPC), dont beaucoup vivent dans des zones proches de la ligne de

contrôle militaire sioniste, où l'accès à l'aide et aux services humanitaires reste particulièrement difficile.

Quatre gouvernorats (Gaza-Nord, Gaza, Deir Al-Balah et Khan Younes) devraient connaître des niveaux de malnutrition classés en « alerte » (phase 2 de l'IPC). Certaines zones situées à proximité de la "ligne jaune" sont conservées inaccessibles aux analystes pendant la période d'enquête, ce qui ne permet pas de disposer de données suffisantes pour établir une classification.

"La malnutrition aiguë a reculé, mais de nombreux enfants souffrent encore de la faim, et certains risquent de ne jamais se re-

mettre complètement d'un manque prolongé d'une alimentation adéquate", a déclaré Catherine Russell, directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef).

Les progrès réalisés, principalement liés à un accès accumulé à l'aide humanitaire dans les domaines alimentaire, nutritionnel, agricole et sanitaire, restent fragiles, alertent l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Unicef et le Programme alimentaire mondial (PAM).

"Des progrès ont été réalisés en matière de sécurité alimentaire à Gaza, mais ils sont fragiles et peuvent facilement être réduits à néant", a prévenu Carl Skau, directeur exécutif par intérim du PAM. "La situation humanitaire globale reste dramatique : les familles n'ont pas suffisamment d'eau, d'installations sanitaires ni de médicaments. Nous avons besoin d'un accès, d'un financement et d'une stabilité durable pour que la population de Gaza puisse commencer à se relever", at-il ajouté.

Les agences onusiennes progressent précisent que les familles à Gaza peinent toujours à subvenir à leurs besoins fondamentaux et que celles-ci pourraient être rapidement réduites à néant sans une aide humanitaire durable, une relance du secteur privé, des financements et des investissements dans la reconstruction.

EBOLA EN RD CONGO
1034 morts et
2536 cas confirmés

Le bilan de l'épidémie de fièvre Ebola en République démocratique du Congo (RDC) atteint 1.034, avec 35 nouveaux décès enregistrés au cours des dernières 24 heures, tandis que le nombre de cas confirmés s'élève à 2.536, a indiqué jeudi le rapport quotidien du ministère de la Communication et des Médias du pays.

Le taux de létalité est à 40,7%, a précisé la même source, ajoutant que 506 patients ont guéri, tandis que 738 personnes suspectes d'être infectées par le virus Ebola sont en isolement ou hospitalisées.

Le taux de suivi des contacts avec les personnes malades est de 77,2%.

L'épidémie d'Ebola a été déclarée le 15 mai dans l'est de la RDC et en Ouganda. L'épicentre se trouve dans la province de l'Ituri, dans le nord-est du pays.

MADAGASCAR
Le nombre de cas
confirmés de Mpox
dépasse les 3.000

Le nombre cumulé de cas confirmés de Mpox à Madagascar a atteint 3.022 depuis la détection du virus en décembre dernier, selon le dernier bilan publié par le ministère malgache de la Santé publique. Le ministère a indiqué jeudi que, depuis la détection de décembre l'épidémie dans le pays en dernier, Madagascar a enregistré 2.114 guérisons et 20 décès liés à cette maladie. La province de Toamasina, dans l'est du pays, demeure la plus touchée avec 40% des cas confirmés enregistrés, suivis par celle de Taolagnaro, dans le sud-est, qui représente 12% des infections recensées à l'échelle nationale.

Pour contenir la propagation de l'épidémie, le ministère a poursuivi le renforcement de la surveillance épidémiologique, les campagnes de sensibilisation, la diffusion de la vaccination dans les districts concernés, ainsi que le dépistage et la prise en charge rapide des cas suspects et de leurs contacts.

Dans le cadre du renforcement de la riposte, Madagascar a reçu début juillet un deuxième lot de 30.000 doses de vaccins contre le Mpox, fourni par le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF).

SOUDAN

La réponse humanitaire mise à rude épreuve par le manque de financements

Le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), a indiqué qu'en dépit du manque de financements et de l'insécurité au Soudan, les organisations humanitaires continuent de fournir une aide vitale à travers le pays.

L'agence onusienne a souligné qu'au cours du premier semestre de cette année, les organisations humanitaires ont apporté une aide, sous une forme ou une autre, à environ 11 millions de personnes à travers le pays.

Cependant, le manque de financement a

réduit l'aide disponible, at-il ajouté, citant l'exemple de nombreuses personnes qui n'ont reçu que trois ou quatre mois d'aide alimentaire, au lieu des six mois prévus.

OCHA a déclaré que l'insuffisance des financements entraîne des lacunes critiques dans la réponse humanitaire et limite l'aide apportée aux personnes dans le besoin. Seules 1,7 million de personnes, soit 16 % des 11 millions de personnes aidées, ont retenu d'un soutien multisectoriel, a précisé le Bureau onusien, notant que le conflit continue

d'alimenter les besoins humanitaires, notamment dans les régions du Darfour et du Kordofan, ainsi que dans l'Etat du Nil Bleu.

Il a appelé une nouvelle fois toutes les parties à protéger les civils et les infrastructures civiles et à garantir un accès humanitaire, rapide, sans entrave et durable.

OCHA a dans le même cadre, a rappelé que l'ONU poursuit ses appels aux dons, soulignant que l'appel humanitaire de cette année pour le Soudan n'est financé qu'à hauteur d'environ 39 %, avec 1,1 milliard de dollars reçus sur les près de 2,9 milliards de dollars nécessaires.

PAKISTAN

Un attentat fait 14 morts dans le nord-ouest du pays

Au moins 14 personnes, dont des soldats et des policiers, ont été tués dans un attentat-suicide qui a visé un poste de sécurité dans la province pakistanaise de Khyber Pakhtunkhwa (nord-ouest), ont indiqué vendredi des sources sécuritaires, citées par des médias. "L'attaque s'est produite

jeudi soir devant un poste de sécurité situé dans le district de Tank, lorsqu'un kamikaze au volant d'un véhicule s'est fait exploser, provoquant une puissante déflagration qui a fait de nombreuses victimes et provoque d'importants dégâts", ont précisé les mêmes sources. Neuf soldats, quatre policiers et un

fonctionnaire du service provincial des forêts ont été tués, at-on ajouté. Au moins 24 personnes, dont 20 soldats et quatre policiers, ont également été blessés dans l'attaque, selon les mêmes sources. Les équipes de secours poursuivaient leurs opérations de recherche d'autres victimes éventuelles, dont trois soldats.

INCENDIES

L'Espagne demande du renfort à l'UE, la Grèce envoie deux Canadair

L'Espagne a demandé vendredi l'envoi de "quatre moyens aériens" en activant le mécanisme de protection civile de l'Union européenne, une requête à laquelle la Grèce a répondu en voyant deux Canadair au moment où plusieurs feux font rage simultanément dans la région de Madrid.

"Le Secrétariat général de la Protection civile et des Situations d'urgence a activé le mécanisme européen de protection civile, en prévoyant au moins quatre moyens aériens de lutte contre les incendies (...) La Grèce a accepté la demande, offrant deux avions Canadair CL-415", a annoncé le ministère de l'Intérieur.

"Au cours de la matinée de ce vendredi,

une réunion préparatoire aura lieu en vue du déploiement", a-t-il ajouté.

En raison des violents incendies qui se sont déclarés simultanément, "l'Espagne et les pays voisins" traversent "une situation dramatique", a déclaré le Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez. "Nous vivons une situation dramatique, non seulement dans différentes provinces es-

pagnoles mais aussi dans des régions de pays voisins", at-il écrit vendredi matin sur les réseaux sociaux.

Pedro Sanchez a indiqué que "les incendies de forêt ravagent des milliers d'hectares et touchent de nombreuses villes et villages", appelant une nouvelle fois la population à respecter "les consignes" des autorités et des services de secours.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DU SPORT SCOLAIRE

L'Algérien Abdelhafid Izem réélu au Comité exécutif

L'Algérien Abdelhafid Izem, a été réélu membre du Comité exécutif de la Fédération internationale du sport scolaire (ISF) pour le mandat 2026-2030, lors de l'Assemblée générale électorale de l'instance, tenue à Belgrade (Serbie).

L'élection, organisée mercredi sous la supervision de la Commission électorale de l'ISF, a réuni les fédérations membres afin de désigner les dirigeants de l'organisation pour les quatre prochaines années.

Le nouveau Comité exécutif est composé de membres expérimentés et de nouveaux élus, avec pour objectif d'assurer la continuité de la gouvernance tout en apportant de nouvelles perspectives au développe-



ment du sport scolaire à l'échelle internationale, selon l'ISF.

Lors de cette Assemblée générale, le Serbe Zeljko Tanas-kovic a été élu président de

l'ISF pour le mandat 2026-2030, ajoute la même source. La réélection de M. Izem, ex-président de la Fédération algérienne du sport scolaire, permet à l'Algérie de conserver une représentation au sein de l'instance dirigeante de l'ISF, qui œuvre au développement de la pratique sportive en milieu scolaire et à la promotion de la participation des élèves et des jeunes aux compétitions internationales.

Cette reconduction offre également à l'Algérie l'opportunité de poursuivre sa contribution aux travaux de l'ISF et de renforcer sa coopération avec les fédérations nationales membres, notamment en faveur du développement du sport scolaire en Afrique, estiment les observateurs.

JUDO/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE

Les cadets algériens brillent et offrent le sacre à l'Algérie



Les sélections algériennes de judo (cadets), filles et garçons, ont remporté le titre du Championnat d'Afrique 2026 en dominant le classement général des médailles avec un total de 18 distinctions (4 ou, 6 argent et 8 bronze), à l'issue des finales disputées

jeudi.

Les judokas algériens ont décroché quatre médailles d'or grâce à El Arbi Addad (-60 kg), Anis Khodja (-81 kg), Azzi Sofiane (-66 kg) et Dahmani Nour El Houda (-52 kg), confirmant la suprématie de l'Algérie lors de cette édition

continentale. En finale des -60 kg, El Arbi Addad s'est imposé face à son compatriote Mohamed Anis Zekour, offrant à l'Algérie un doublé dans cette catégorie. De son côté, Anis Khodja a remporté le titre des -81 kg en dominant l'Egyptien Ali Al-Ramli, une victoire qui a assuré mathématiquement à l'Algérie le sacre continental par équipes au tableau des médailles. Dans la catégorie des -66 kg, Azzi Sofiane a été sacré champion d'Afrique après une victoire par ippon en finale contre l'Ivoirien Yoro Ethan, alors que Dahmani Nour El Houda a décroché l'or des -52 kg en battant son compatriote Lasri Yamina Douaa, permettant également à la délégation nationale de réaliser un nouveau doublé. L'Algérie a également enrichi son bilan avec six médailles d'argent, remportées par Mohamed Anis Zekour (-60 kg), Ouared Abderrahmane

(+90 kg), Nardjes Maziz (-44 kg), Chanez Ourlis (-70 kg), Nourcine Allal (+70 kg) et Lasri Yamina Douaa (-52 kg).

Les huit médailles de bronze ont été obtenues par Imad Chaâchoua (-50 kg), Alaâ Eddine Sahraoui (-55 kg), Walid Driss (-66 kg), Oussama Laâyeb (-73 kg), Riyad Aakeb (-90 kg), Warda Goursou (-44 kg), Rabab Ben Gouch (-48 kg) et Douaa Rabhi (-63 kg).

Au classement final des médailles, l'Algérie s'est hissée à la première place avec 4 médailles d'or, 6 d'argent et 8 de bronze, devant l'Egypte (3 ou, 5 argent, 6 bronze) et la Tunisie (2 ou, 1 argent, 7 bronze).

Cette édition du Championnat d'Afrique cadets a réuni 18 pays et 142 judokas, dont 79 garçons et 63 filles. L'Algérie y était représentée par une délégation de 20 athlètes (10 garçons et 10 filles).

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U18 DE VOLLEY-BALL

L'Algérie renverse la Tunisie et relance ses chances

La sélection algérienne masculine des moins de 18 ans (U18) de volley-ball s'est imposée devant son homologue tunisienne sur le score de 3 sets à 2 (20-25, 25-19, 25-19, 23-25, 15-13), jeudi à Alexandrie (Egypte), pour le compte de la 2e journée du groupe B du Championnat d'Afrique de la catégorie.

Battus lors de leur entrée en lice mercredi par la Libye (2-3), les jeunes volleyeurs algériens ont rapidement réagi en

signant un précieux succès au terme d'une rencontre très disputée.

Après avoir concédé le premier set (20-25), les protégés de Riad Zahir Galou ont renversé la situation en remportant les deux manches suivantes (25-19, 25-19), avant de voir les Tunisiens égaliser grâce au gain du quatrième set (23-25).

Le tie-break a finalement souri à l'Algérie, plus réaliste dans les moments décisifs, qui s'est imposée 15-13 pour décrocher sa

première victoire dans cette compétition continentale. A l'issue de cette deuxième journée, la sélection algérienne compte une victoire pour une défaite dans le groupe B. Les coéquipiers Mohammed Belaid disputeront leur troisième et dernier match de poule vendredi face au Cameroun, avec l'objectif de décrocher une qualification pour la deuxième phase du Championnat d'Afrique U18, organisée à Alexandrie du 22 au 30 juillet.

SÉTIF

Coup d'envoi du Championnat national de natation handisport

Le coup d'envoi des épreuves du Championnat national de natation handisport a été donné, jeudi, à la piscine olympique El Baz de Sétif, avec une bonne participation de jeunes et des seniors, at-on informé auprès de la fédération algérienne handisport (FAH), organisatrice de cet événement, prévu sur deux jours, et ouverte à l'ensemble des clubs sportifs affiliés. La première journée de compétition, prévue le 23 juillet, est consacrée aux épreuves des jeunes (moins de 17 ans), ainsi qu'aux nageurs et nageuses en situation de handicap mental, dans le cadre de la politique de la Fédération visant à encourager les jeunes talents et à leur offrir l'occasion de démontrer leur potentiel. La deuxième journée, le 24 juillet, sera réservée aux compétitions de la catégorie seniors, avec la participation des meilleurs nageurs du pays, dans des épreuves qui reflètent le développement constant de la natation handisport au niveau national. En prévision de ce rendez-vous sportif, les responsables de la piscine olympique El Baz de Sétif ont mobilisés tous les moyens humains, techniques et logistiques nécessaires afin d'assurer le bon déroulement de la compétition, en garantissant des conditions optimales d'organisation, d'accueil et d'accompagnement des athlètes et des délégations participants. Cette compétition s'inscrit dans le cadre du programme annuel de la Fédération algérienne handisport, visant à promouvoir la pratique sportive, à élargir la base de la compétition nationale et à détecter de nouveaux talents susceptibles de représenter l'Algérie lors des prochaines échéances continentales et internationales.

VOLLEY / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U18 (FILLES - 2E JOURNÉE) : DÉFAITE DE L'ALGÉRIE FACE À LA TUNISIE (0-3)

Volleyball/Afrique/Algérie/Tunisie/Jeunes/compétition

ALEXANDRIE (Egypte), 23 juil 2026 (APS) - La sélection algérienne féminine des moins de 18 ans (U18) de volley-ball s'est inclinée face à son homologue tunisienne (0-3 : 19-25, 11-25, 23-25), jeudi à Alexandrie, pour le compte de la deuxième journée du Championnat d'Afrique de la catégorie. C'est la deuxième défaite du rang des volleyeuses algériennes dans le tournoi, après celle concédée mercredi face à l'Egypte (0-3). Les joueuses de l'entraîneur Rabia Kamel poursuivront leur parcours vendredi avec un troisième match face au Sénégal, avant d'affronter le Maroc (samedi) et le Cameroun (dimanche). La compétition se joue sous forme d'une poule unique. Les quatre premiers au classement se qualifieront pour le dernier carré : le leader affrontera le quatrième et le deuxième sera opposé au troisième, les deux vainqueurs décrochant leur billet pour la finale. Organisé jusqu'au 30 juillet sous l'égide de la Confédération africaine de volley-ball (CAVB), le Championnat d'Afrique U18 constitue une étape importante dans la formation de la relève du volley-ball africain, tout en servant de tremplin pour les futurs internationaux seniors.

FOOT - CAN FÉMININE 2026

L'Algérie vise un nouveau cap sur la scène africaine



L'équipe nationale féminine de football abordera la 14^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026), prévue du 25 juillet au 16 août avec l'ambition de franchir un nouveau palier après avoir atteint, pour la première fois de son histoire, les quarts de finale lors de la précédente édition.

Versées dans le groupe A, les Algériennes affronteront le Maroc (pays hôte), le Sénégal et le Kenya, avec l'objectif de décrocher l'une des deux premières places qualificatives pour les quarts de finale.

Pour cette septième participation à une phase finale continentale, les joueuses du sélectionneur Farid Benstiti tentent de confirmer les progrès affichés ces dernières années.

Lors de la CAN-2025, elles avaient signé leur meilleure performance en

remportant les quarts de finale avant de s'incliner face au Ghana (0-0, aux tab : 2-4), une campagne qui a marqué un tournant dans l'histoire du football féminin algérien. A quelques jours du coup d'envoi, Benstiti affiche des ambitions élevées, tout en insistant sur l'importance de la force collective. « Notre objectif est de faire mieux que la précédente édition. J'ai une équipe en progression constante, représente notre pays ». Le sélectionneur devrait s'appuyer sur un groupe mêlant cadres expérimentés et jeunes éléments en pleine progression, dans l'espoir de rivaliser avec les meilleures sélections du continent.

"L'objectif à la CAN est d'aller le plus loin possible, gagner le trophée, pourquoi pas. On a les qualités, on a tout ce qu'il faut pour le faire", a-t-il souligné. Dans les autres groupes, le Nigeria, nation la plus titrée de l'histoire de

l'épreuve avec 10 consécutions, fera une nouvelle fois figure de favori. Le Ghana et l'Afrique du Sud, respectivement troisième et quatrième lors de la précédente édition, seront également des prétendants au sacre. Cette édition regroupera 16 pays pour la première fois de l'histoire de la compétition, réparties en quatre groupes de quatre.

Les deux premières équipes de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale. Les quatre demi-finalistes décrocheront leur billet pour la Coupe du Monde 2027, dont la phase finale aura lieu au Brésil.

La compétition ne s'arrêtera cependant pas là pour les équipes éliminées en quarts de finale.

Celles-ci participeront à une série de rencontres destinées à désigner les deux représentants africains qualifiés pour les barrages intercontinentaux du Mondial.

JM TARENTE 2026 / JOJ DAKAR 2026

Le COA mobilisé pour optimiser la préparation des sélections nationales



Le Comité olympique et sportif algérien (COA) a tenu une réunion technique de coordination avec les directeurs techniques nationaux des fédérations sportives concernées par les prochaines échéances internationales, afin de faire le point sur les préparatifs des délégations algériennes appelées à participer aux Jeux méditerranéens de Tarente-2026 et aux Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) de Dakar-2026, un jeudi l'instance olympique dans un communiqué.

Cette réunion a été consacrée à la finalisation des préparatifs relatifs à la participation des athlètes algériens aux Jeux méditerranéens, prévus du 21 août au 3 septembre à Tarente (Italie), ainsi qu'aux Jeux olympiques de la jeunesse, programmés du 31 octobre au 13 novembre à Dakar (Sénégal), précise la même source.

Les participants ont passé en revue les différents aspects logistiques, organisationnels et techniques liés au déplacement et au séjour de la délégation algérienne. Ils ont également insisté sur la nécessité de renforcer la coordination entre le COA et les fédérations sportives nationales afin d'identifier les besoins et les priorités permettant d'assurer les meilleures conditions de préparation aux athlètes ainsi qu'aux staffs techniques et administratifs, explique le communiqué de l'instance sportive.

Selon le COA, cette démarche s'inscrit dans le cadre de sa volonté de garantir une préparation optimale des différentes sélections nationales et de réunir toutes les conditions favorables pour permettre aux représentants algériens de défendre au mieux les couleurs nationales lors des prochaines compétitions continentales et internationales.

Les Jeux méditerranéens de Tarente-2026 se dérouleront dans la ville de Tarente ainsi que dans les provinces voisines de Lecce et Brindisi. Plusieurs infrastructures sportives ont été rénovées à cette occasion, notamment le stade Erasmo-Iacovone, la salle Pala Ricciardi, le stade nautique et le Centre des sports aquatiques.

Quelque 5.000 athlètes issus des 26 pays d'Europe, d'Afrique et d'Asie sont attendus pour cette 20^e édition, qui proposent un programme inspiré du modèle olympique avec plusieurs disciplines destinées à promouvoir la coopération entre les pays du bassin méditerranéen.

La précédente édition des Jeux méditerranéens (19^e) s'était déroulée à Oran en 2022, tandis que la première édition avait été organisée en 1951 à Alexandrie (Egypte).

Les Jeux olympiques de la jeunesse de Dakar-2026 réuniront, pour leur part, près de 2.700 jeunes athlètes. L'événement sera précédé, en septembre prochain, par le relais de la flamme olympique de la jeunesse, qui parcourra 14 régions du Sénégal à travers une série de célébrations destinées à promouvoir les valeurs de l'olympisme et à rassembler les communautés africaines autour de cet héritage sportif.

CHAMPIONNAT SAOUDIEN

Sofiane Bendebka quitte Al-Fateh

Le club d'Al-Fateh (Div.1 saoudienne de football), a officialisé la fin de sa collaboration avec le milieu de terrain international algérien Sofiane Bendebka, mettant un terme à une aventure de plus de six saisons.

Dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux, Al-Fateh a rendu un vibrant hommage au joueur de 33 ans, saluant son professionnalisme, son engagement et sa contribution sportive tout au long de son passage au sein du club.

"Merci Sofiane. Nous te souhaitons plein succès dans la suite de ta carrière. Tu resteras à jamais dans la mémoire de la famille d'Al-Fateh", a notamment écrit le club saoudien.

Bendebka avait rejoint le club basé à Al-Hasa en 2020, après trois saisons passées avec le MC Alger.

Libre de tout engagement, l'enfant



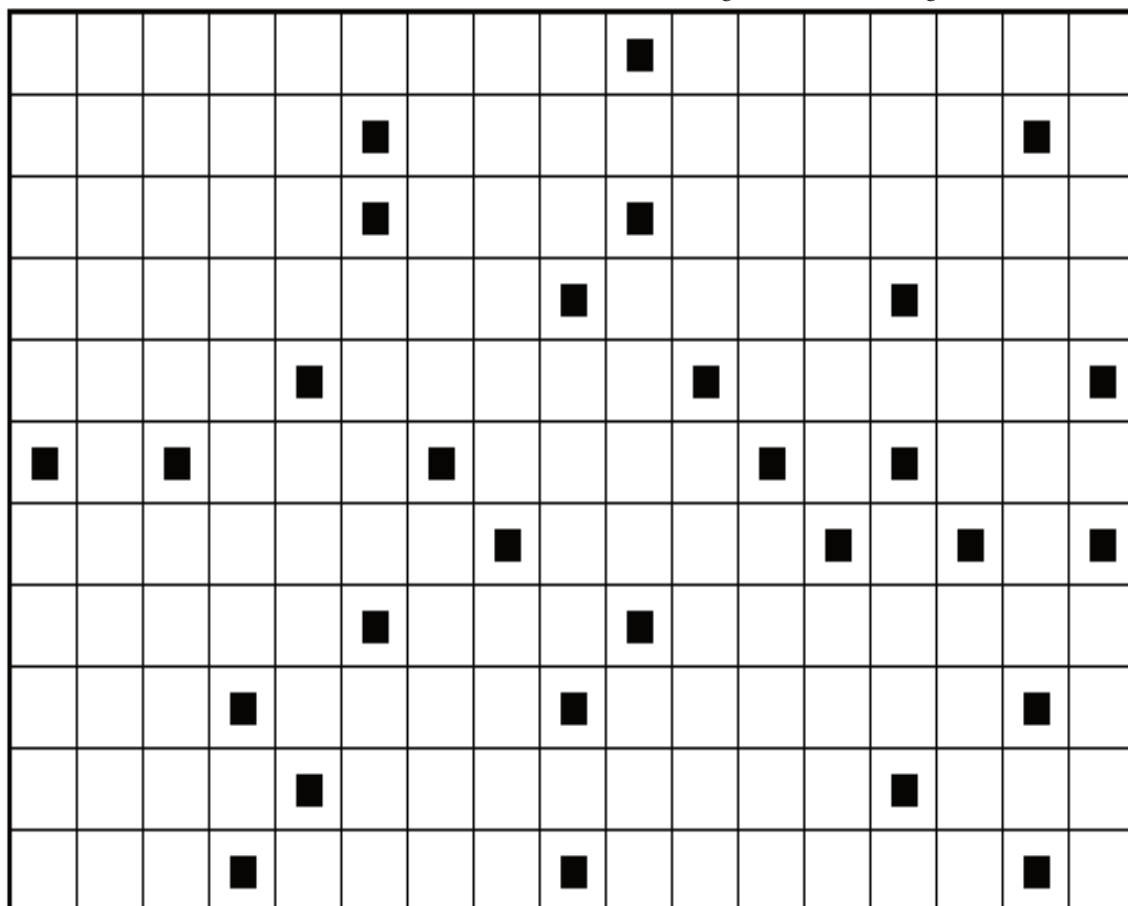
d'Al-Magharia (Husseïn-Dey) devrait désormais animer le marché des transferts. L'ancien joueur du NA Hussein-Dey figure parmi les priorités du MC Alger, triple champion d'Algérie en titre,

qui souhaite renforcer son entrecu en vue de la nouvelle saison.

L'ancien international (18 sélections/1 but) suscite également l'intérêt du club saoudien d'Al-Hazem SC.

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



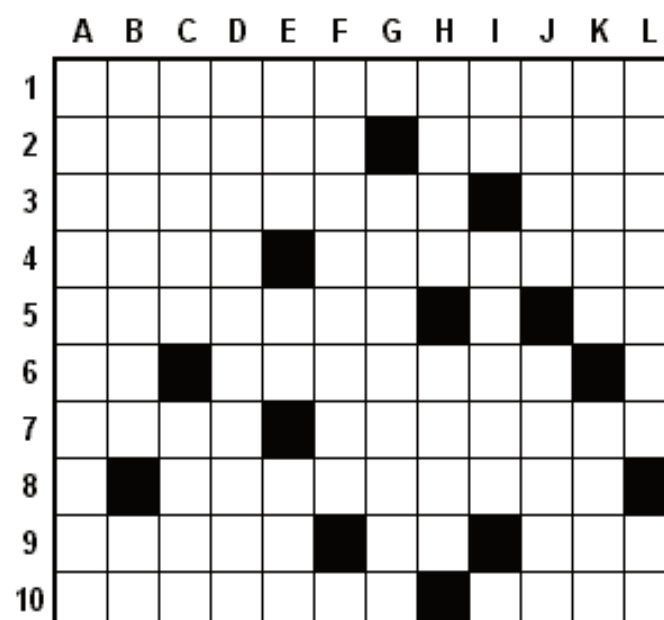
- 3 -	- 4 -	- 5 -	- 6 -	- 7 -	- 8 -	- 9 -
AME	ALOI	ARASE	AINEES	ARETIER	ERIGERAS	BENEVOLAT
ANS	ANES	BELLE	AMUSER	GERANTE	INTENTAS	OMOPLATES
GUI	CAVE	EMERI	ETOLES	ODORATS	LIEGEOIS	
ITE	CIEL	EPINE	INVITE	VELITES		
OIE	ELUE	GARAI	ISARDS			- 11 -
PIE	FEES	LAVIS	SETTER			EMAILLERONT
PRE	LEST	LOGIS	TUEUSE			
ROT	MENS	NEVEU				
RUE	OUST	RADES				
RUS	RAME	RATEE				
SUD	RAVI	SEIDE				
TER	RETS	SENAT				
TOI	RUSE	USERA				
SOIE						
SUER						
TSAR						
UNES						
VISE						

Qu'est-ce qui peut grossir sans jamais prendre de poids ?

Réponse : un trou



Mots croisés



Horizontalement

- 1 - Descriptions très physiques
- 2 - Vendit jusqu'à épuisement du stock - Invraisemblable
- 3 - Pas forcément - Gibier de vieux gaulois
- 4 - Estuaire profond - Causés par les courants d'air
- 5 - Mémorise - Coordination
- 6 - Symbole du 18 - Modifieras tes gènes
- 7 - Produit par le feu - Bien élevées
- 8 - Parfumeront à la badiane -
- 9 - Périodes sombres - Juron de bébé - Fresque moderne
- 10- Utilisent leurs métiers - Elle permet de faire le pont

Verticalement

- A - Brouillait
- B - Cause d'un célèbre naufrage - Personnage de Bertold Brecht
- C - Genre d'arum - Commences
- D - Aliments à assimiler totalement
- E - Liquide à demi - Coincé - Mroir de Nagoya
- F - Cachées mais prêtes à se montrer
- G - Expulsèrent un gaz
- H - Produit du travail d'ouvrières - Laissera voir son plaisir
- I - Préposition - Forme finale mais après métamorphoses
- J - Très attaché - Deviné
- K - Chambre sans confort - On y taille une bavette
- L - Repas entre repas - Mère des Cyclopes

Sudoku

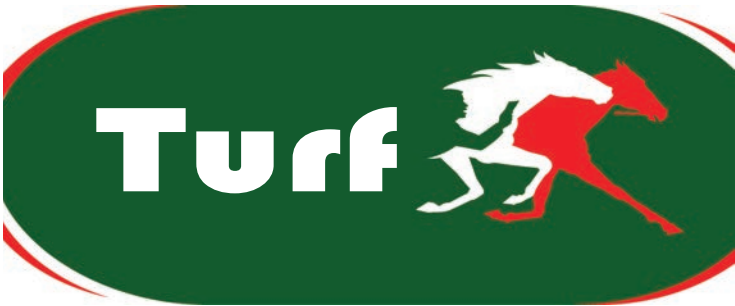
6	1		7			8		5
9	4	8		1	5		6	7
2	7	5		6			3	9
1	8					4	7	
7		6	1	9	4	3		2
4	3	2		7		5	9	
		1	6				5	
5		7		8	3	6	1	4
	6	4		5		7		3

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré
tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	
1	T	A	B	I	L	L	E	C	L	A	T	E	R
2	E	S	I	S									
3	L	E	P	I	R	E							
4	E	P	I	E		F	I			V	I	N	T
5	S	T	E		O	U	R	D	I	S			A
6	C	I	T	A	T	I	O	N	S			A	M
7	O	S	E	R	A		N		M	A	G	E	
8	P	E	S	E	R	A		D	E	C	R	U	
9	E	R		T	I	S		S	U		M	E	R
10	S	A	L	E		E		A	R	M	E	S	

7	5	2	9	6	4	1	8	3
6	4	8	2	1	3	7	9	5
3	1	9	7	8	5	6	4	2
4	9	7	3	5	2	8	1	6
5	8	6	4	7	1	3	2	9
1	2	3	8	9	6	5	7	4
8	7	4	5	3	9	2	6	1
9	6	5	1	2	8	4	3	7
2	1	6	9	4	7	9	5	8



MEMO-COURSES Par Zeggai Abdelkader

Hippodrome d'El-Eulma 29/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.700m			Hippodrome de Tiaret 28/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.500m			Hippodrome de M'Sila 27/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.400m		
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.
1ère HAKIMA D'HEM	MS. AIDA	57	1er HOULM D'HEM	S. BENYETTOU	58	1er EL ABDJAR	AH. CHAABI	55
2ème OSCAR TUNE	A. HEBRI	55	2ème SIFAT EL MESK	YS. BADAOU	56	2ème CHAHD	S. BENYETTOU	57
3ème HOYEM EL MESK	CH. ATALLAH	54	3ème KAWKEB ECHARK	M. SEMMAHI	57.5	3ème CLEOPATRA	T. ALI OUAR	56
4ème NARJESSE EL MESK	AB. ATALLAH	55	4ème CARLO	W. HAMOUL	58	4ème AMOUADJ EL MESK	AP/ Y. CHELLAL	52
5ème HOULM EL HAYET	T. ALI OUAR	57	5ème HALEB D'HEM	MD. ASLI	57	5ème FREHA	MS. AIDA	57
6ème MAOUAL EL BASRA	B. BERRAH	57	6ème GALBANE D'HEM	R. BELMORSELI	56	6ème ISAM AL MAJD	T. LAZREG	55
7ème SAIDA DE QUEZAC	SF. BOUHOUC	54	7ème EL HADIA	AZ. ATHMANA	56	7ème CALOUE	A. KOUAOU	56
8ème EL YED TURAMI	M. HARECHE	53	8ème MOUMAOUIL EL MESK	K. HAOUA	55	8ème MANSOURATE EL MESK	D. BOUBAKRI	54
9ème NASR WATEN	A. HAMIDI	55	9ème GO D'HEM	JJ/ AEK DJELLOULI	57.5	9ème HOULM EL DJANOUB	F. CHAABI	56
10ème KAID AL MAJD	Y. LOUCIFI	54	10ème GUEDILA D'HEM	AP. Y. KHELIFI	55	10ème KIRAZ	MS. GUEHIOUCHE	57
11ème DJAWAHIR EL MESK	JJ/ Y. MOUSSI	56	11ème GAWAHIR D'HEM	AP/ IBS. BIZ	53	retiré TAREK IBN ZIYAD	M. CHEBILI	54
retirée MORDJANET EL MESK	N. HADDOUCHE	51	12ème ZIRIDE	AB. AIDA	54.5	tombé AMBR CAME	D. MABROUK	58

Hippodrome de Barika 26/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.800m			Hippodrome du Caroubier 25/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.100m			Hippodrome de Djelfa 24/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.200m		
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.
1ère HANANE	AB. AIDA	57	1ère GAMRA D'HEM	AP/ Y. CHELLAL	52	1ère LIZA AL HOCEIN	B. THAMEUR	57
2ème MANASSIK	S. BENYETTOU	56	2ème LOKIS	B. BERRAH	56	2ème AMIRA DE MONLAU	AM. BENDJEKIDEL	54
3ème VIBRANTE	T. LAZREG	55	3ème AMIRE AL DJANOUB	A. YAHIAOUI	54.5	3ème KASER EL AMWADJ	T. LAZREG	55
4ème IRLANDA	AP/ Y. CHELLAL	53.5	4ème JASSER	T. ALI OUAR	57	4ème ESSABIL	M. THAMEUR	53
5èmeLYPHARD	M. SEMMAHI	57	5ème JASSAR	CH. CHAABANE	55	5ème BOUTALEB	M. SEMMAHI	56
6ème RODRIGO	S. BENYETTOU	57	6ème FALAH	CH. ATALLAH	56.5	6ème ANGE	T. MEGOU	56
7ème DEKHRA	AH. CHAABI	53	7ème ASSIL CINQ	K. BAGHDAD	57	7ème MORDJANA EL MESK	JJ/ MA. AIDA	54
8ème RUSH RIFA	D. BOUBAKRI	53	8ème GHARAMA	S. BENYETTOU	56	8ème JAKKARIA DE TIARET	K. RAHMOUNE	56
9ème ROUFINA	A. HAMIDI	55	9ème AMIRSA HODHNA	D. BOUBAKRI	52	9ème NADJMAT EL FATEH	AP/ Y. CHELLAL	51
10ème GOUMARI	CH. ATALLAH	55	10ème GABI EL KHEIR	A. HAMIDI	55	10ème ILEANA	D. BOUBAKRI	51
11ème FAIZA DE M'CIF	MS. AIDA	55	11ème KIRTA	W. BENDJEKIDEL	58	11ème BOUTON D'OR	R. BAGUIRA	55
12ème MIRWAHIA	B. TARCHAG	54	12ème ZAMARI	H. BOUGHELLA	54	tombé SIFAR	A. SAADI	56

Hippodrome de Zemmouri 23/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.100m			Hippodrome d'El-Eulma 22/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.500m			 	
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.		
1er FATEH D'HEM	AP/ Y. CHELLAL	54.5	1er MBABI	T. LAZREG	57		
2ème DHATAN	T. ALI OUAR	56	2ème HOULM EL HAYET	T. ALI OUAR	58		
3ème VIKAS TUNE	AB. AIDA	55	3ème NARJESSE EL MESK	AB. ATALLAH	54	Résultats et Rapports P.M.U Hippodrome de Zemmouri Jeudi 23/07/2026 Paris QUARTE-QUINTE 10 - 5 - 6 - 4 - 9 QUARTE G: 2.000 DA P: 200 DA QUINTE G: 17.320 DA P: 110 DA	
4ème MALIK	AL. TIAR	56	4ème NEDJM EL FETH	AP/ Y. CHELLAL	54.5		
5ème HEB EL MESK	Y. BENDJEKIDEL	56	5ème NOUR ECHAMS	AB. AIDA	56		
6ème FOULKA	W. BENDJEKIDEL	55	6ème AMIR JAME	MS. AIDA	56		
7ème OUED EL NOUR	JJ/ S. ATALLAH	55	7ème EL KESSE	S. BENYETTOU	56		
8ème TAGHROUDET EL MAJD	A. HAMIDI	55	8ème SAIDA DE QUEZAC	B. BERRAH	55		
9ème QUIFER DU CROATE	F. BENDJEKIDEL	56	9ème FARIDIX	D. BOUBAKRI	57		
retirée JOUR MHARECHE	MED. GHENNAM	54	10ème HOYEM EL MESK	CH. ATALLAH	55		
retiré JIMMY	A. ATTIA	53	retirée DJAWDA EL MESK	AB. AIDA	55		
retirée ITHARA	B. THAMEUR	52	retirée LORMANE GEM	A. HADDOUCHE	53		